

Les Dowayo et leurs taurins

Les Dowayo, ethnie qui compte environ 18 000 représentants, occupent dans la région de Poli cinq cantons : Joumté Manga, Tété (Dowayo-Nord), Godé-Garé, Konglé et Mango (Louggéré-Téré).

Les densités du pays dowayo sont faibles, de 6 à 12 hab./km² ; le golfe de Poli est la zone la plus peuplée.

On divise traditionnellement les Dowayo en Niyore, Marke et Teere¹. Les Niyore, ou Dowayo septentrionaux, sont installés entre les mayos² Punko au nord et Yelu au sud. Leurs villages s'accrochent aux reliefs de Riga, Nyonrédou, Waltésé et Joumté. Les Marke occupent les piémonts des massifs de Godé et leurs prolongements. Les Teere peuplent les contreforts du cirque de Poli.

Les Dowayo recouvrent deux régions bien différenciées d'un point de vue phytogéographique. Les deux premiers groupes occupent une savane fortement arborée et leur habitat s'est rapidement détaché des collines ou des chaos de blocs rocheux. Les Teere ont colonisé les premières pentes, très savanisées et anthropisées, de puissants reliefs qui culminent à 2 040 m.

Les différents groupes dowayo se disent issus des plaines du Nord et du Nord-Est. Une partie des Dowayo de Godé et Konglé viendrait des rives du Faro ; quant aux Niyoré, leur composante principale aurait pour origine la région de la confluence Bénoué-mayo Kebbi. Ils seraient issus d'un vieux fond de peuplement dit « mango », qui aurait également engendré certaines fractions fali. Certains de nos informateurs voient en eux des Gewe, peuple proche des Fali installé à l'origine sur les bords de la Bénoué. Ils en furent chassés par les Bata, qui colonisèrent les deux rives de la Bénoué et du bas Faro³.

¹ Les Dowayo Niyore appellent ceux du golfe de Poli Teere, alors que ces derniers désignent comme Teere les Duupa des montagnes voisines de l'Hosséré Ninga. Pour Salasc (*in* rapport de tournée du 2 au 31 octobre 1936), il y aurait trois familles dowayo : « les Godés, les Niyorés et les Térés ». Dans un rapport de tournée du 20 septembre 1937, il ajoute : « Leur histoire permettrait de conclure qu'on peut les classer sans trop de témérité dans le groupe important des Dourous. Toutefois, les Doayos du cirque de Poli sont appelés Téré par les Foulbés, et diffèrent nettement quant au type, au costume, des Doayos de Niyoré et Godé... »

² Cours d'eau de type oued.

³ Les Bata signalent l'existence d'anciens sites « namchi » (nom donné aux Dowayo), avec leurs corrals de pierres, sur les collines qui dominent la Bénoué : à Hosséré Loko et Hosséré Kombania pour ceux de Kokoumi, à Cabbé Gulika, pour ceux de Jim.

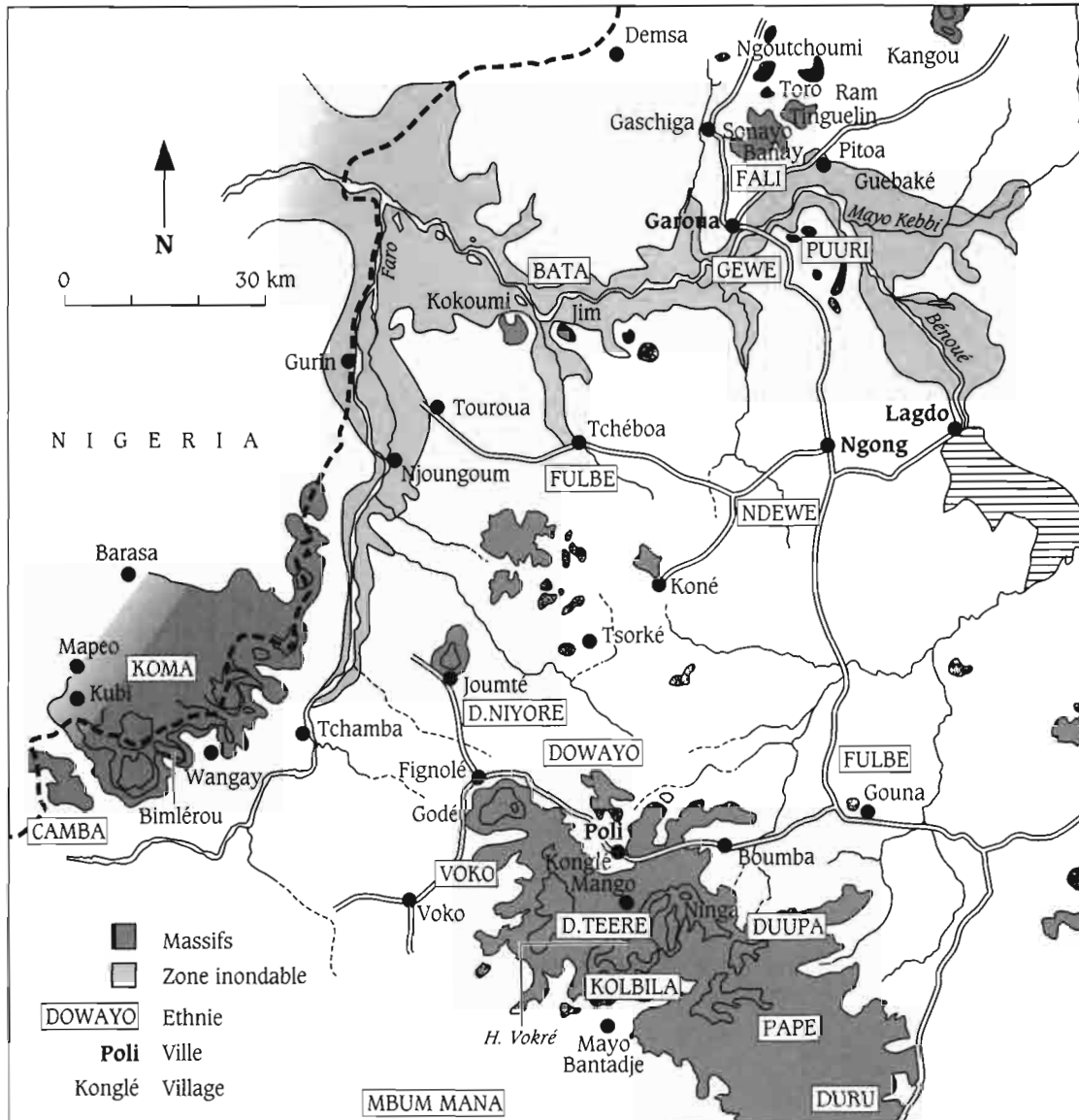


FIG. 1 — Carte de situation.

Rejetés vers le sud, à l'intérieur des terres, les groupes de paléo-Dowayo cherchèrent à gagner progressivement les reliefs de la région de Poli. Ils durent alors être inféodés aux Ndewe de Koné (à la fin du ^{xvii}^e siècle), et aux Bata de Djoungoum.

Ce refoulement fut encore accentué par l'arrivée de nouveaux conquérants, les Fulbe, à la fin du XVIII^e siècle. Ces derniers supplantèrent Bata et Ndewe et reprirent à leur compte leur prétention à dominer les Dowayo. Ceux-ci, refusant une nouvelle sujétion, se barricadèrent sur les piémonts des montagnes et des massifs-îles.

Toutefois, les Niyore et les Marke durent composer et payer un tribut au lamidat⁴ peul de Touroua. Les Dowayo de Godé acceptèrent la tutelle des Fulbe de Tchamba. Quant aux Teere du golfe de Poli, ils subirent les attaques des Peuls de Tchéboa, qui installèrent temporairement un fort (*ribadu*), à Poli.

Pendant cette période de repli, la zone de peuplement dowayo continua d'être animée de mouvements browniens qui expliquent les origines très diverses des chefs de village et des propriétaires de corrals. Avec l'administration coloniale allemande, la rivalité des lamidats sur le pays dowayo tourna à l'avantage de Tchéboa. Puis, après l'installation du poste de Poli en 1923, l'administration coloniale française opéra un découpage plus ou moins arbitraire du pays dowayo en groupements.

Les Dowayo furent dénommés « Namchi » ou « Namdji » par les Peuls, appellation qui s'appliquera à leur bétail, les taurins namchi, et que la littérature administrative et vétérinaire a conservée. L'originalité de ce bétail et du rôle qu'il joue chez les Dowayo s'est imposée à tous les observateurs. Chaque administrateur en poste à Garoua ou à Poli l'a remarquée.

Le lieutenant Marchesseau, par exemple, en tournée dans l'Hosséré Godé (juillet 1924) signale : « De Riga à Poli, il y a de belles vaches laitières⁵ sans bosse qui paissent dans de magnifiques pâturages... on trouve de beaux troupeaux de vaches du côté de Herka et du côté de Fignolé et Doué où se trouvent les plus beaux pâturages de la région. » En revanche, dans l'Hosséré Sari et chez les Pape « [...] les bœufs sont rares, il y a quelques vaches sans bosses, mais très peu. Tous ces animaux ont souffert il y a deux ans d'une maladie qui a fait de gros ravages ».

En fait, la peste bovine de 1920 a touché l'ensemble de la région, mais les troupeaux ont toujours été moins nombreux chez les Duupa et les Pape que chez les Dowayo, ce qui a frappé l'administrateur.

Le cœur de l'élevage du taurin namchi, où prospéraient les plus gros troupeaux, où s'est exercée avec le plus de raffinement l'intégration du bovin dans la société, avec les parcs les plus structurés, les rituels et les soins les plus complexes, serait situé au nord, chez les Dowayo Niyore et Marke. Les autres auraient puisé chez eux leur modèle. Largement tournés vers la plaine, les Niyore étaient en situation d'emprunteurs, assimilant les nou-

⁴ Territoire sur lequel s'exerce l'autorité d'un chef peul, le lamido.

⁵ Lapsus dû sans doute à la ressemblance des taurins avec les bovins de France, par opposition aux zébus peuls, car, on le verra, le « taurin namchi » donne peu de lait.



Taurin namchi
à Godé.

veautés, techniques de tissage, nouveaux cultigènes, et les rétrocedant « dowayoisées » aux Dowayo des massifs. Aujourd'hui, les Teere, au sud de Poli, apparaissent comme les plus archaïques, comme les tenants des traditions, en raison de l'évolution non synchrone des deux grands ensembles dowayo.

Quant aux Duupa voisins (de GARINE, 1998), ils avouent avoir adopté la culture dowayo en matière d'intégration de l'élevage dans la société, à leur contact, par le biais d'échanges de femmes.

Dans ce texte, nous avons cherché à dresser un bilan de l'élevage dowayo au début des années quatre-vingt-dix, et aussi, à travers l'étude de leur constitution, de leur mode de circulation, et de leur finalité, à exposer la nature originale de ces troupeaux. Nous essaierons de répondre à cette question : pourquoi le taurin se révèle-t-il étranger à toute forme d'élevage productiviste ? autrement dit, la composante « sociale » de son élevage laisse-t-elle un avenir au taurin dowayo ?

Des troupeaux et des chefs de corral

Nous avons procédé à un recensement des corrals et relevé leurs effectifs. Puis nous avons cherché à cerner le statut du chef d'enclos, le *nah luk yayo*. Enfin, nous avons essayé d'aborder, au-delà de l'interaction évidente entre bétail et système social dowayo, le phénomène « d'humanisation » du taurin propre à cette société.

Effectifs et structures du troupeau en 1990-1991

Nous n'avons retenu que les circonscriptions administratives occupées par les Dowayo, laissant de côté les troupeaux secondaires des Duupa de Hoy, Ninga et Bumba (cf. de GARINE, 1998).

Le cheptel dowayo serait tombé en 1990-1991 à 853 têtes. Nos propres chiffres ont été obtenus après deux passages en novembre 1990 et mars 1991, à partir d'un comptage des animaux (surtout en novembre), à l'intérieur du corral et de bon matin. Quelques dizaines de têtes ont pu être omises, non déclarées par les propriétaires car demeurées en brousse. Mais même corrigé, leur nombre resterait inférieur au millier.

Le cheptel dowayo aurait donc subi en vingt ans la perte de plus de la moitié de ses effectifs, même si l'on s'accorde à penser que l'effectif officiel de 1970 (2 109) péchait par excès. ZIGLA (1987), qui a lui aussi partiellement comptabilisé le bétail par enclos, a déjà fait le constat de cette érosion, conséquence « d'un élevage en crise ».

Ces dernières années, en à peine plus de trois ans, la perte enregistrée est de 20 %, soit un rythme de plus de 6 % par an. Si la tendance se poursuit, elle devrait conduire à une disparition quasi totale du cheptel dowayo en moins de vingt ans. Toutefois, à contre-courant, les effectifs de certains corrals progressent.

En 1983, à Yobbo (Tété), deux corrals ont fermé simultanément. À Ndembako (Godé), le corral a disparu avec Ranese, chef d'enclos prestigieux. Godé Centre et Fignolé ont progressivement abandonné leurs dernières têtes de bétail au profit des corrals de Gombo et de Dasi Dongo, de l'autre côté de l'Hosséré Godé. À Kpan, après la mort d'une partie du bétail en 1986, les propriétaires ont retiré leurs bêtes et le troupeau n'a pas été reconstitué. À Giding (Joumté), les vaches ont crevé massivement en 1989 et le reliquat fut vendu la même année. Balkwa (Godé) a mis en sommeil son parc en 1989 et ne prend plus de pensionnaires...

**TABL. 1 —
Effectifs
et structures
du cheptel
dowayo
de 1938
à 1991.**

	Mango	Konglé	Godé	Tété	Joumté	Total
1938	-	-	400	293	-	-
1943-1944	287	130	484	340	104	1 345
1970	589	206	570	490	254	2 109
1987	218	192	304	155	215	1 084
1990-1991	147	86	266	84	269	853

Sources : 1938, recensement administratif ; 1943-1944, recensement administratif ; 1970, Services de l'élevage ; 1987, Zigla ; 1991, Seignobos.

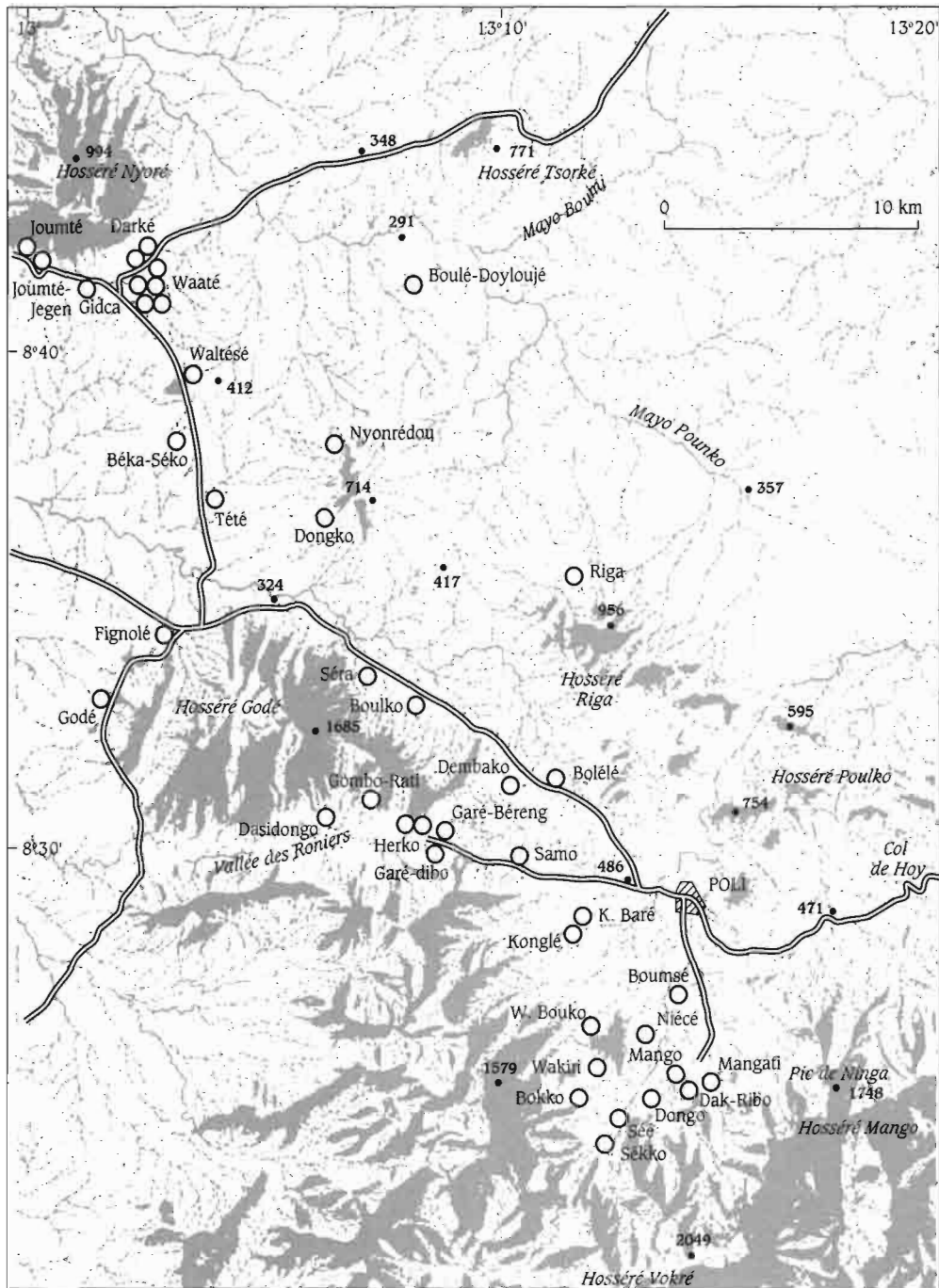


FIG. 2 — Situation des corrals en activité en pays dowaï (1991).

Le corral de Sée abritait en 1975 28 taureaux, 15 vaches et 9 veaux. En 1991, il compte 6 taureaux, 4 vaches et 4 veaux. Celui de Wakiri comptait 85 têtes en 1981, 36 en 1988 et 16 en 1991.

Si l'on part du principe que les chiffres retenus correspondent bien aux limites des cantons, on peut avancer que les régions du golfe de Poli semblent avoir été les plus affectées, ces dernières années, par cette baisse. À l'opposé, le canton de Jourmté enregistre un accroissement du nombre de taurins, même par rapport à 1970. Un nouveau type d'élevage du taurin s'apprêterait-il, timidement, à prendre la relève ?

Depuis toujours les rapports administratifs — comme ceux des Services de l'élevage — ont donné l'image d'un élevage en déclin. FROBENIUS (édit. 1987), qui visite la région en 1911, s'en fait l'écho :

« Avant l'implantation des Foulbés, les Bokko⁶ aussi bien que les Nandji possédaient de grands troupeaux, à moitié sauvages, de petits bœufs sans bosse. Il y aurait eu autrefois de grands troupeaux de ces bêtes dans la région de Téré, un gros village nandji, mais de nos jours elles ont presque complètement disparu chez les Bokko, alors que chez les Nandji cette race bovine, apparemment très ancienne, bien acclimatée et d'une grande valeur, est incontestablement en train de diminuer. »

⁶ Le nom de Bokko ferait référence aux Voko et celui de Nandji aux Dowayo.

La fin des taurins chez les Voko date de l'islamisation de leur chef Namma Gole en 1941 (H. Relly, 1954 : Rapport de tournée dans le canton de Voko). Dans le canton de Godé, la Maison rurale de Fignolé partit en guerre contre la divagation des taurins des villages voisins qui occasionnaient trop de dégâts. On éloigna les corrals sous la pression administrative. L'islamisation récente du chef et de ses notables (transfuges de l'Église fraternelle luthérienne) conduisit également à l'extinction de cet élevage, jugé peu orthodoxe par les religieux peuls mandatés par la sous-préfecture.

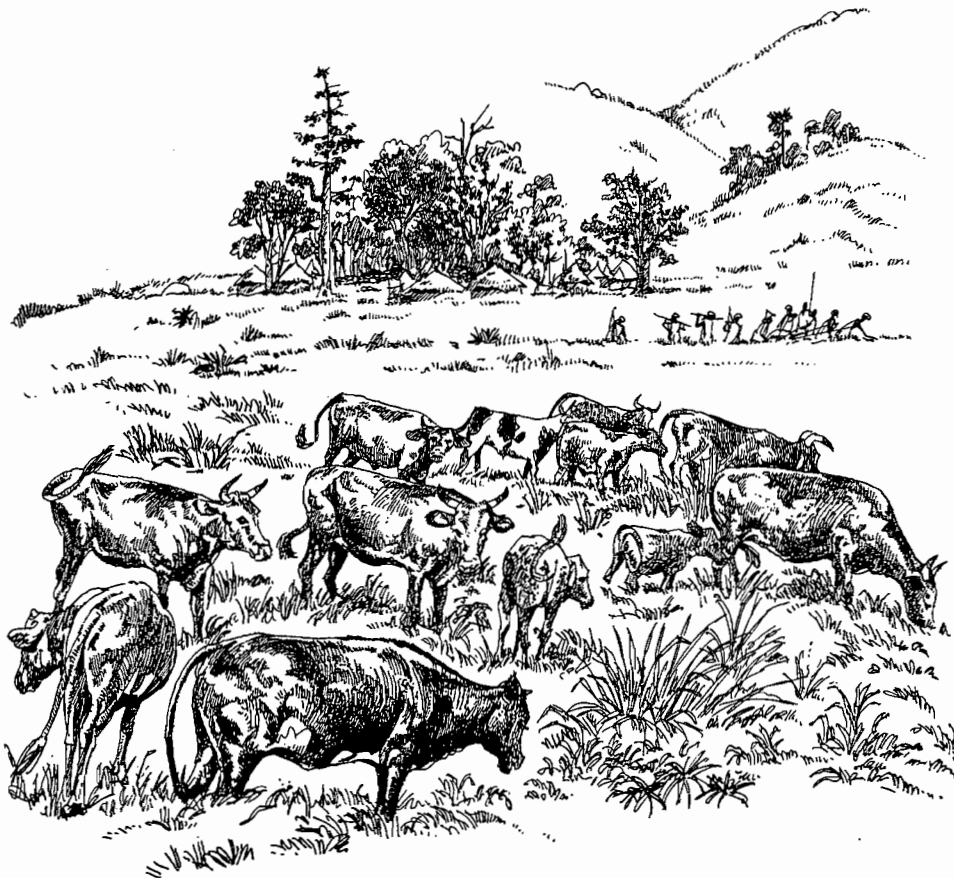
Toutefois, il n'est pas certain que les taurins aient été si nombreux par le passé. Il ne faut pas imaginer le pays dowayo précolonial parcouru par d'immenses troupeaux de taurins un peu comme on le voit aujourd'hui avec les grands rassemblements de zébus akou des Mbororo montant sur les pâturages d'altitude (*cabbal*).

La faiblesse du cheptel dowayo a été soulignée par certains administrateurs. Le chef de la subdivision de Poli, M. Floc'h, dans un rapport de tournée daté du 11 juillet 1938 dans les cantons duupa et dowayo, signale :

« Les troupeaux de bœufs namchi, malgré leur bon état sanitaire, sont peu nombreux. Cela tient au trop grand nombre de têtes de bétail égorgées à l'occasion des funérailles. Il est certain que si les Namchi agissaient comme

les Bororos qui ne tuent jamais leurs bœufs, mais vivent de laitages, les troupeaux de bœufs sans bosses seraient considérables. »

Le premier recensement de bétail a eu lieu en même temps que celui des populations par le capitaine Monteil en novembre 1922. Il fait état pour l'ensemble du pays namchi de 636 bœufs et environ 3 000 cabris. Un rapport de 1930 avance les chiffres de 880 bœufs et de 4 000 cabris. Tous deux pèchent forcément par défaut puisque l'impôt pouvait être réclamé en bovins. On est en droit de penser que le cheptel dowayo dépassait largement le millier de têtes. Nous ne savons rien sur les conséquences de la peste bovine de 1933 en pays dowayo. Nous savons, en revanche, qu'elle fit des ravages parmi les troupeaux de zébus de Tchamba, Béka et Touroua, qui eurent du mal à s'en relever.



Pays
dowayo
teere.

BEAUVILAIN (1983 : 42) cite le nombre de 1 060 têtes en 1964 pour l'ensemble des « bœufs namchi » — dont il ne donne pas la référence. En le rapprochant de celui de 2 477 taurins en 1970 et de 3 102 pour 1982, émanant du sous-secteur « élevage » de la Bénoué, on pourrait conclure à un fort accroissement d'effectif ou, pour le moins, à de fortes fluctuations. Dans ce cas précis, les chiffres des Services de l'élevage peuvent être considérés comme suspects, dans la mesure où ils s'appuient sur le cheptel vacciné : or, les troupeaux dowayo ne se soumettent pas à la vaccination. Ils échappent par leur extrême divagation à toute grande concentration et par là à tout recensement précis.

Il y aurait contradiction entre l'absence de prolifération du taurin et sa rusticité associée à une bonne aptitude au vèlage. On retrouve partout la même affirmation concernant cette vache, peu précoce puisqu'elle met bas pour la première fois entre trois ans et trois ans et demi, mais très prolifique ensuite. « Une vache porte environ sept fois, une fois par an ; après quoi elle est réservée à quelque sacrifice » (Archives de Garoua, 1950). Les pertes seraient d'un veau sur six, soit par avortement, accident à la naissance ou dans les premiers mois sur les pâturages, soit par parasitage.

Comment comprendre alors, même compte tenu des médiocres techniques d'élevage des Dowayo, que ne se développent pas des troupeaux de type fulbe, avec plusieurs centaines voire milliers de têtes ? De fait, ce n'est pas la finalité de l'élevage dowayo : le taurin sert la reproduction sociale, la puissance d'une gérontocratie qui n'a pas intérêt à le vulgariser et à en faire un élevage accessible à tous. Il doit rester un bien prestigieux et convoité.

La société dowayo exerce un contrôle sur ses stocks de taurins. La régulation naturelle par les épizooties se combine avec la régulation sociale cyclique que constituent les deuils, accompagnés jadis d'hécatombes somptuaires qui obligeaient l'héritier à repartir avec seulement quelques têtes, ce qui le faisait à son tour avancer dans le *cursus honorum* dowayo. À titre d'exemple, en 1944, dans les cantons de Louggéré Téré (1 338 habitants) et de Konglé (778 habitants), sur respectivement 287 et 130 taurins, 92 et 38 bêtes, soit 24 % et 29 % du cheptel, furent sacrifiées dans l'année.

Les chefs d'enclos qui reprennent un corral vide ne sont pas rares : Jawro Liman, de Gidca, et Basa Dimvese, de Jégéni, par exemple, constituèrent leurs troupeaux à partir de zéro car « leurs pères avaient fini les bœufs ».

D'après notre recensement, la structure du cheptel dowayo se répartit ainsi : 60 % de vaches (*nah noyo*) et de génisses (*kimle*), 20,2 % de tau-

Âge	0-1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	6-7 ans	7-8 ans	8-9 ans	9-10 ans	10-11 ans	11-12 ans
Femelles	65	107	48	39	42	24	80	30	52	50	25	15
Mâles	75	87	40	27	20	8	7	1	0	1	0	0

TABL. II — Répartition par âge et par genre du cheptel dowayo.

reaux entiers (*nah pare*) et castrés (*nah soyo*) et 19,8 % de veaux (*nah wayo*). ZIGLA (1987 : 22) indique pour un échantillon de 843 têtes (29 troupeaux) la répartition par classe d'âge reprise dans le tableau II.

La pyramide des âges enregistre un gonflement de la classe 1-2 ans pour les mâles et, à partir de 2-3 ans, les effectifs s'effondrent, conséquence d'une utilisation des mâles pour les cérémonies de deuil. Le pourcentage des taureaux castrés est négligeable, alors qu'il aurait été de un à deux individus castrés pour dix entiers au début du siècle.

Les irrégularités dans les tranches d'âge des femelles rendent compte non seulement de strates équiennes mâles et femelles différenciées dans le temps, mais aussi d'épizooties, qui marquent plus fortement la pyramide d'un corpus réduit (cf. THYS et ZIGLA, 1998).

Les chefs d'enclos dépositaires des *nah saale* (pierres des bœufs)

Chez les Dowayo, le bétail ne peut être gardé à titre individuel, il doit être confié à un ou plusieurs corrals, sous l'autorité d'hommes disposant de la protection des *nah saale*. Le chef d'enclos, le *nah luk yayo* (vache/maison/propriétaire), n'est pas forcément un chef de quartier ou de village, mais c'est souvent le cas. Dans un rapport de tournée de 1953 concernant les Kolbila, voisins immédiats des Dowayo, de l'administrateur de la subdivision de Poli, on peut lire :

« C'est le bœuf, élevé à la dignité d'animal presque sacré, qui constitue l'essentiel de l'élevage des Kolbila. Un gros propriétaire de bœufs (10 à 20) tient entre ses mains le capital indispensable au mariage des femmes... » (Archives de Garoua).

À Gompou, village kolbila, tous les bœufs, environ une cinquantaine, sont confiés à la garde du chef, qui en possède en propre une vingtaine.

« [...] On conçoit donc la véritable puissance que peut détenir un individu qui a hérité d'un important troupeau. Ainsi le chef de Gompou possède actuellement neuf femmes, ce qui est tout à fait exceptionnel chez les tribus païennes où le gros bétail n'entre pas dans la contribution de la dot » (*ibid.*).

Cette puissance, qui repose sur la possession du bétail, a d'emblée été comprise par l'administration coloniale, qui n'a toutefois jamais vraiment cerné sa nature.

SAVANI (1937 : 23) signale :

« En 1907, Strumpell visite le Tsorké, le Nioré, emprunte la vallée du Mayo Ilou et va jusqu'à Mango. Il est accompagné du lamido bakary de Tschéboa. Des villages sont brûlés, le chef de Garé, Guelia, est tué, des milliers de bœufs sont confisqués et donnés aux *arnaa'be*⁷ soumis. Tous les villages visités, dont certains obéissaient de bonne grâce à Touroua, sont placés de force sous l'autorité du chef de Tschéboa. »

⁷ Les *arnaa'be*
(sing. *arnaa'do*)
sont les chefs
« non peuls »
ou *haa'be*.

La politique de l'administration allemande s'appuie sur les chefs peuls et essaie de faire passer sous leur « commandement » des groupes *haa'be* restés jusque-là obstinément indépendants. Les troupeaux, supports de la puissance des petits chefs et des meneurs d'hommes dowayo, vont être placés chez les *arnaa'be* vassalisés par les Fulbe.

La puissance d'un chef d'enclos était — et demeure encore — très réelle, puisque l'obtention d'une épouse était impérativement liée à un règlement en taurins (les zébus sont encore refusés). Un jeune homme démuni peut emprunter du bétail à un *nah luk yayo*. S'il ne peut rendre le bétail, il ne sera que l'usufruitier de cette union, et n'aura pas la possibilité de marier ses propres enfants. Ces derniers seront alors considérés comme la propriété de celui qui a donné les vaches. Les filles seront données en mariage par les soins du chef d'enclos, qui recevra en totalité leur dot. Il aura, en revanche, l'obligation de fournir les dots — ou au moins d'y participer — pour les femmes des fils.

Toutefois, avant de rembourser sa dette grâce à la dot de ses filles, l'emprunteur devra rendre des « services » — jadis de véritables corvées — au chef d'enclos. Il garde son bétail, l'aide sur ses champs, pour la réfection des toitures. Un grand *nah luk yayo* disposait jadis ainsi d'une véritable clientèle. Servir un chef d'enclos peut aussi constituer une possibilité d'accès à la richesse. On est au contact du bétail et, au bout de quelques années, on peut recevoir une génisse.

Dans cet habitat dowayo très émietté, aux chefferies peu structurées, le prêt de bétail (*balko*) donnait aux chefs d'enclos un meilleur contrôle de l'espace grâce au réseau d'alliances sanctionnées par ces prêts, car on ne pouvait faire la guerre ni mener une action de rapine contre les villages dans lesquels on avait placé du bétail.

Un certain nombre de proverbes font allusion au statut du chef d'enclos : *nah luk ya gi kaatiya*, « le propriétaire d'un corral n'est jamais célibataire »,

euphémisme pour dire que c'est toujours un riche polygame. Les chefs d'enclos avaient droit, et eux seuls, à porter des *nah tsale*, sandales de peau de taureau, lors des danses et des cérémonies.

Comment devient-on chef d'enclos ?

Le chef d'enclos est un homme qui a su attirer l'attention par son habileté à faire croître son troupeau et prouver par là qu'il possède « la chance pour diriger les bœufs ». Il rallie alors parents et amis, qui lui confient leurs bêtes. Tout le monde peut en principe ouvrir un corral, « s'il en a la force ». En fait, deux conditions sont nécessaires. La première est liée à l'âge : celui qui construit un parc à bétail ou qui hérite de celui de son père doit être âgé. En 1991, la moyenne d'âge des trente-six *nah luk yayo* est de 59 ans. Le plus jeune a 33 ans, c'est un chrétien. Tous les autres ont accédé au corral après 40 ans, et pour une majorité vers la cinquantaine.

Enfin, et surtout, le nouveau chef d'enclos doit être l'héritier du corral de son père ou appartenir à une lignée qui a possédé des corrals, autrement dit il doit disposer des *nah saale*, les « pierres des bœufs ». Pourtant, sur l'ensemble des chefs d'enclos, dix n'en possèdent pas (elles ont été perdues, oubliées, négligées) et parmi eux, trois appartiennent à des familles qui n'en ont jamais eu. Dans le discours sur l'héritage, il n'y aurait jamais partage du troupeau : « On ne peut partager les pierres, on ne peut scinder le troupeau. » Ce dernier revient en totalité à l'aîné. Mais la réalité est



Corral
de Bolélé.

beaucoup plus complexe. Une fois les animaux prélevés pour le défunt, l'héritier avait à affronter une crise de confiance de la part de ceux qui avaient laissé du bétail à son père. Il récupérait les animaux que son père avait dispersés dans d'autres corrals, ce qui, la mauvaise foi aidant, ou à cause de la complexité des prêts gagés sur plusieurs opérations de dot, pouvait prendre quelques années.

Lorsque le chef de Mango mourut, en 1985, son corral comprenait 43 pensionnaires. Chacun de ses fils hérita d'une vache. Quatre animaux furent abattus pour les funérailles — quatre est le chiffre autorisé par l'administration pour empêcher ces « massacres inconsidérés », en fait il y en eut le double. Les animaux confiés par des Dowayo du canton représentaient une vingtaine de têtes. Le nouveau jeune chef montrant peu d'intérêt pour le bétail (ou peut-être un peu trop, puisqu'il fut accusé d'avoir fait disparaître des animaux), le bétail lui fut retiré et fut placé en grande partie à proximité, dans le corral de Honlé. En 1991, le corral des chefs de Mango était vide.

Comment se trouve-t-on en possession des *nah saale* ? Les Dowayo répondent : « Quand tu découvres une *nah saale*, c'est que Dieu te désigne pour avoir un corral. » La pierre se découvre dans la panse de l'animal lors de l'abattage d'une vieille vache ou d'un taureau, pour un deuil ou pour une fête des crânes. Il faut alors en réunir deux à trois — on n'en trouve qu'une à la fois. La démarche est toujours secrète⁸ : « Tu caches ta pierre dans ton grenier, tu n'en parles à personne. » Ces pierres sont sexuées, les unes sont dites femelles, les autres mâles. Elles sont polies, de couleur rouge, blanche, noire, brune, ou tachetées. Leur couleur influencera les robes des animaux à naître dans le corral. Chez les Dowayo Teere, ces pierres, placées dans une poterie tripode (*don sakiyo*), seront enterrées en contrebas du corral nouvellement construit. Elles seront gardées dans une simple poterie, mais au milieu du parc, chez les Dowayo Niyore. Elles peuvent aussi être disposées directement en terre : la *saale 'bole* (pierre mère), entourée des *saale waato* (pierres enfants).

Un jeune homme ne peut toucher aux *nah saale* sans être puni par l'apparition d'une hernie. Seuls les vieux sont habilités à entreprendre un sacrifice, à tuer et à dépecer les bovins. « Ils possèdent l'acuité visuelle pour discerner la pierre donnée par les ancêtres. »

Certaines pierres peuvent être vomies par une vieille vache, celui qui en sera témoin mourra inmanquablement peu après. Le transport des *nah saale* d'un corral à l'autre est une opération qui ne peut être conduite à la légère. C'est en général à leur emplacement que l'on attache l'animal à sacrifier et qu'on l'abat. Transvaser les « pierres des bœufs », qui ont été

⁸ Les *nah saale* rappellent les pierres de pluie chez les différents groupes mofu des monts Mandara, trouvées près de charbon de bois ou dans une zone humide.

maintes fois l'objet de libations du sang des animaux sacrifiés, est chargé de danger. Seuls les hommes aux facultés procréatrices déclinantes seraient autorisés à les manipuler. En théorie, elles ne peuvent être abandonnées sur les sites d'anciens villages et doivent suivre le bétail, mais la plupart des chefs d'enclos hésitent à faire descendre les *nah saale* dans leur nouveau corral.

Leurs oncles paternels sont chargés de prélever des géophytes à bulbe qui poussent près du lieu où gisent les *nah saale*. Ces plantes serviront avec quelques *Cissus quadrangularis* de fondations rituelles pour le nouveau corral.

On hérite les pierres de son père, mais, si un *nah luk yayo* n'a que des filles, il peut les transmettre à un de ses petits-fils. Toutefois, si ce dernier est lui-même fils d'un chef d'enclos, il ne pourra cumuler ni les deux familles de pierres, ni les deux troupeaux. S'il fait le choix de celles du grand-père, il essaiera de récupérer des têtes de bétail issues du corral de celui-ci afin que la protection des pierres continue d'opérer.

Certains informateurs descendus le plus avant sur les piémonts (Niécé, Mango) ont évoqué une autre raison du non-transfert des *nah saale* : leur proximité avec les mayos, car les *nah saale*, qui « sont vivantes, coulent comme l'eau et on peut les perdre, elles peuvent s'en aller et suivre le mayo ». Il faut rappeler que ce sont des galets ou des polissoirs. Le lien avec l'eau est également évoqué par une autre information. À Dombulku (mais aussi jadis à Ringo et Bokko), le maître de la pluie n'aurait jadis pas eu le droit de posséder un corral. Associer les *bele saale* (pluie/pierres) avec les pierres des vaches est prohibé. Le chef de la pluie de Kpan ne payait pas de dot pour ses femmes (BARLEY, 1983 : 13).

À côté des *nah saale* existent aussi les *is saale*, les « pierres des chèvres », et certains pouvaient disposer des deux. Six parmi les trente-six chefs d'enclos les possèdent. On prêtait également les chèvres, comme on le faisait pour les vaches, à celui qui en assurait le meilleur croît. Les *is saale* étaient conservées sous les silos. Elles étaient également découvertes dans la panse des petits ruminants lors de sacrifices. À Bokko et à Wakiri, nous avons pu observer une vingtaine et une trentaine de « pierres des chèvres ». Ce sont également des polissoirs, certains gros comme le poing. Il est bien improbable qu'un animal ait pu les ingérer. Les différentes pierres ont été collectées dans le passé (héritées par les ancêtres). Le discours sur l'acquisition des pierres de protection du bétail doit délibérément faire montre de mystère.

La possession de pierres ne déterminerait pas seulement celle du bétail. Chez les Dwayo, elles concrétisent la maîtrise d'activités économiques par un nombre limité de familles : les pierres de pluie chez les maîtres de

la pluie (que l'on retrouve également chez les chefs de massifs des monts Mandara), les pierres pour la chasse, qui favorisent l'abattage des seuls animaux « comparables au taurin », buffles et grandes antilopes. Il existe aussi des pierres « mineures » pour les cultures, stockées sous les silos des maîtres de la terre ; certaines sont même spécialisées dans la protection d'une production, sorghos, ignames, gombo...

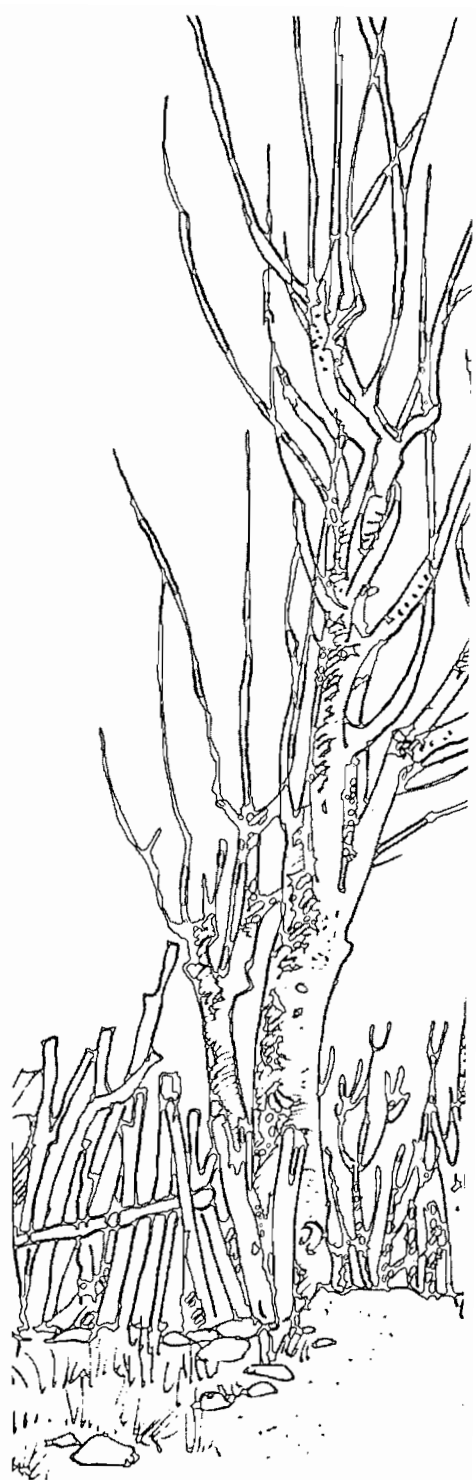
Les chefs de corral chrétiens ou islamisés disent avoir « oublié les *nah saale* ». Quant à ceux qui appartiennent à l'Église fraternelle luthérienne de Bolélé et de Boulko, « ils n'utilisent pour leurs taurins ni médicaments, ni pouvoir des *nah saale*, mais seulement la parole de Dieu », même si le bétail continue de répondre à la même finalité, les dots et les deuils.

L'accès aux taurins devient libre pour ceux qui font profession d'appartenir aux religions révélées. Chez les Dowayo Niyore et Marke, certains, qui n'avaient pu hériter ni d'un corral, ni de *nah saale*, sont ainsi sortis du système traditionnel et se sont empressés de construire un corral pour y mettre non des zébus, mais des *nbuuji* (« taurins » en fulfulde). C'est le cas d'Aman Jika, de Darké, qui a créé son corral en 1979, après avoir dépassé l'âge de 50 ans, avec le produit des dots de ses filles. Il gère lui-même son troupeau. Personne toutefois ne lui confie de bétail.

À Gidca (Joumté), Jawro Liman, après son islamisation en 1983, a conservé ses taurins, mais il s'est mis à faire travailler un attelage de *nbuuji*, décision impensable dans le référentiel socioreligieux dowayo. Tidjani Bata, de Darké, lui aussi islamisé, a tenté la même expérience, mais les « boeufs namchi » sont morts et, n'osant recommencer, il s'est rabattu sur un attelage de zébus.

Chez les chrétiens comme chez les musulmans, les taurins servent encore à doter les filles des païens, mais déjà chez eux on n'enterre plus avec la peau. Parmi les possesseurs d'animaux, 52,5 % (ZIGLA, 1987) se déclaraient chrétiens, 37,5 % animistes et 10 % musulmans. Le pourcentage de musulmans connaît un accroissement rapide, l'islam gagne non seulement sur la masse « traditionaliste », mais séduit de plus en plus de chrétiens. Il est clair que l'évolution prochaine de la société dowayo s'effectuera dans un cadre largement islamisé, sous l'influence des Fulbe, le groupe social dominant et voisin.

Les Dowayo prêtent à leurs taurins les mêmes caractères qu'aux êtres humains. Certains taureaux sont désignés comme « bandits » parce qu'ils s'embusquent en brousse et viennent « voler » le mil. On les capture et on les « met en prison », c'est-à-dire au pieu d'attache pendant plusieurs



La personnalité du taurin

semaines. Au cours de nos enquêtes, nous avons souvent rencontré ces « prisonniers ».

L'indocilité des « taurins namchi » est constamment avancée, y compris par les Dowayo eux-mêmes. On cite des exemples de bêtes retournées à l'état sauvage, il y a peu de temps encore, chez les Kolbila, dans l'Hosséré Godé et aujourd'hui encore à Ninga, chez les Duupa. Ce comportement découlerait de la liberté des troupeaux durant la saison sèche. Les vèlages se font à cette époque, elle encourage les bêtes suitées à s'isoler et les force à l'agressivité. Pourtant, nous avons vu des éleveurs appeler leurs bêtes, qui les suivent comme les béliers de case chez les Fulbe citadins. Le dressage pour la charrue donne aussi d'excellents résultats.

Les appellations des taureaux et des vaches

L'appellation que les Dowayo donnent à leurs bêtes est évocatrice des relations qu'ils entretiennent avec elles. Cette pratique est répandue chez les Dowayo Niyore, alors que les Teere l'ignorent, argument qui milite en faveur d'une antériorité de l'élevage taurin chez les premiers.

À Mango, les désignations reposent sur la couleur de la robe et sur la disposition des cornes.

On trouve également : *nah hop kef gurho*, vache/rouge/robe/cornes blanches ; *nah hop bakir bo*, vache/tachetée de rouge sur blanc ; *nah ndo buu niya bo*, vache/pattes blanches.

À Mango

nah zilimi : truitée, tachetée noir/rouge comme une panthère
patiriyo (panthère) : tachetée avec auréole qui s'estompe peu à peu sur le fond de la robe comme certaines panthères
Bong yeli : rayure noire tout au long de l'échine
dashe buyo : grosses taches sur fond blanc
sekire : mouchetée grise
kum ebiyo : rougeâtre
kum uuto : entièrement rouge ou pie
gokale : rayures légères sur le dos
nah tongliyo : vache sans cornes
don gurho : cornes flottantes
kel gurho : cornes droites
zo gurho : cornes tournées vers l'avant
Den gurho : unicorne

À Godé

kusiyo : couleur brouillard
kusle : blanc cassé
bakre : mouchetée
simsimiyo : couleur souris
dangiliyo : domino noir/blanc
zankre : couleur sésame (petites taches presque invisibles)
hubbo : rouge (fauve)
buyo : blanche
wilo : noire

**Appellations
de taurins
selon la robe
et la disposition
des cornes
à Mango
et Godé.**

Les couleurs dominantes⁹ se composent avec le pie : noire-pie, pie-noire, fauve-pie, rouge-pie, pie-rouge concernent 53 % des robes. La couleur jadis recherchée était la couleur noire (10 %). Une série importante de noms de couleurs pour les tachetées s'appuie sur la ressemblance avec la panthère, animal prestigieux chez les Dowayo. Un proverbe dit que tout corral doit posséder une vache noire (*nah wil lo luk sake*), sous-entendu pour son bon fonctionnement, la vache noire étant censée porter chance.

⁹ Pour les couleurs, nous renvoyons à ZIGLA (1987 : 29) et à THYS et ZIGLA, 1998).

À Godé, on donne des noms uniquement aux taureaux, « pas aux vaches parce qu'elles ne luttent pas » : *kagle*, porte du corral (il défend le troupeau); *turum be*, peux-tu me dépasser ? ; *be bililo*, moi, je refuse (de fuir); *jagle boyo*, se mettre à genoux (pour lutter jusqu'au bout); *kilbe*, traîner (sous-entendu plus complexe : ce sera le linceul de son maître. Il sera tellement lourd de bandelettes tissées et de peaux superposées qu'on ne pourra le porter. On devra le traîner jusqu'au tombeau, comme on le fait avec la dépouille des riches).

À Waaté, nous avons relevé : *bu nagza*, le blanc a commencé (de commander le pays); *nam tuura*, la panthère est arrivée.

À Garé : *fawru*, la hyène (en fulfulde), à cause de la tête puissante et des rayures de la robe de l'animal; *neh rhibo noyo*, reine/enclos/vache (bien qu'il s'agisse d'un taureau).

À Boulko : *zay kambe*, il l'accompagnera (il servira de linceul à son propriétaire). *bul kmida*, vide/trouver (sa force est telle qu'il fait le vide autour de lui); *gonk riibe*, bouclier/suffire (on ne fera pas de bouclier de sa peau, la guerre est finie); *tetiaxiya*, détruire.

Dans certaines parties du pays dowayo, on accorde aussi des noms aux vaches. Il s'agit généralement de bêtes âgées.

À Waaté : *zem ribu*, elle a trouvé l'enclos (c'est elle qui est devenue le chef de file du troupeau); *to rose*, grandir/richesse (fait référence à sa fécondité qui enrichit son maître); *ya wale*, féroce/habitation (le lieu où habitent les gens redoutés à cause de leur richesse).

À Boulko : *nag rhibo*, créer/l'enclos (elle a donné une grande partie du troupeau qui est dans le corral); *yel waato*, prendre/pouvoir (elle a été si prolifique qu'elle a donné du pouvoir à son maître); *donka bene*, terre salée/pour moi (comme le bétail aime la terre salée, cette bête est pour moi, propriétaire de la terre salée); *lil bangi*, interdit/corde (on ne pourra passer la corde au cou de cette vache, autrement dit cette vache n'entrera pas dans un règlement de dot); *tot gnese*, sorgho dont la panicule vient juste de poindre (appellation d'une génisse — ce qui est rare — pleine de promesses quant à ses qualités de vèlage).

Les noms des taureaux font référence à la vaillance, à la qualité qui les distingue parmi les autres, et à leur fonction essentielle de futur linceul. Les appellations des vaches sont plus évocatrices encore du rôle social qu'elles jouent dans leur adéquation avec la richesse. Tous ces noms doivent en principe être tenus secrets.

À Garé et à Godé, il existait des chants à la gloire des taureaux valeureux. Les bouviers les entonnaient, soit pour encourager les bêtes à combattre, soit pour les apaiser.

« Là où tu te tiens, demeure ferme, car je perdrais confiance, quand la lutte me trouve, moi je ne la fuis pas !

Alors fais face, tu sortiras vainqueur »

« Jouez avec vos poignards [les cornes], au risque de tuer un ami, qui le pleurera ? Apaisez-vous, apaisez-vous !

Séparez-vous ! Séparez-vous ! »

Le taurin est plus que la richesse par excellence, ces chants le laissent entendre, il possède une part d'humanité.

Identification du bovin et de l'homme

Les taurins évoluent dans un monde parallèle, dans lequel le propriétaire et le chef d'enclos interfèrent le moins possible. On ne partage pas la vie du bovin, on ne vit pas dans la même case et on ne le garde pas, on ne le traite pas, comme le font les éleveurs masa et tupuri. Le taurin justement n'intervient que par le biais des rituels socioreligieux qui marquent en les authentifiant les temps forts de la vie des Dowayo.

Il n'en demeure pas moins que les Dowayo se plaisent à rappeler que, parmi les taureaux castrés très âgés, certains « sont des hommes ». Voici ce qui nous est rapporté par le chef d'enclos de Dongo :

« Lorsque le soleil est au plus haut, que personne ne foule les sentiers de la brousse, il peut quitter sa peau et se plonger dans l'eau comme un homme, rien alors ne le distingue d'un homme. Lorsqu'il part avec le bouvier sur les pâturages, ils demeurent ensemble et conversent à l'ombre d'un gros arbre. Le taureau peut lui donner des *layaare*¹⁰. De retour au corral, ils se dissocient et s'ignorent, le bouvier va même jusqu'à le frapper afin que le secret de leur amitié ne soit pas éventé. Si on décide de sacrifier ce taureau et qu'on lui passe la corde, on s'aperçoit que le bouvier a fui. Il ne reviendra que lorsque la viande aura été consommée, hors de sa présence. »

¹⁰ De *layaaru*
(pl. *tidd'ereeru*),
terme fulfulde,
sorte d'amulettes
faites avec des écorces
et des racines.

Les informateurs dowayo ajoutent que pour arrêter les taureaux castrés et les vieilles vaches, on ne peut leur passer la corde sans leur parler. On leur

dit : « Ton père t'a appelé, ton temps est arrivé, ou encore, ce que nous faisons, nous y sommes contraints... » Au moment de l'égorger, on introduit des *Cissus* dans l'anus de l'animal, ainsi que le rhizome odoriférant de *Cyperus* sp. afin que l'animal ne se débâte pas et que « l'esprit de la bête » soit neutralisé. On retrouve cette pratique — introduire des charmes dans les narines ou l'anus de l'animal abattu — chez les chasseurs de la région, pour de gros gibiers.

Cette identification se retrouve à plusieurs niveaux de représentations. Nous en évoquerons quelques-uns.

Elle transparaît lors de la circoncision. Après l'ablation du prépuce, la verge est entièrement dénudée jusqu'à la base « afin que, la peau ne repoussant pas, la ressemblance avec la couleur du pénis du taureau soit totale ». Un chant de circoncision de Mango le rappelle :

« Tremblez, tremblez,
Tu baisses les yeux et cherches à fuir le couteau,
Vous les circoncis, saisissez-le ! Je vais le trancher !
Je le trancherai à la façon du taurillon,
Je le trancherai à la façon du taureau noir. »

BARLEY (1983) rapporte un chant semblable.

On enterre les testicules de certains taureaux châtrés sur les aires de la circoncision, ce qui souligne encore le lien entre les deux manifestations. Pendant la phase préparatoire de la circoncision, les opérateurs (*samyayo* ou *yayaayo*) se ruent sur les futurs circoncis en mimant la charge du taureau et son meuglement.

Lors de la fête des crânes¹¹, le porteur des crânes des ancêtres danse avec son fardeau :

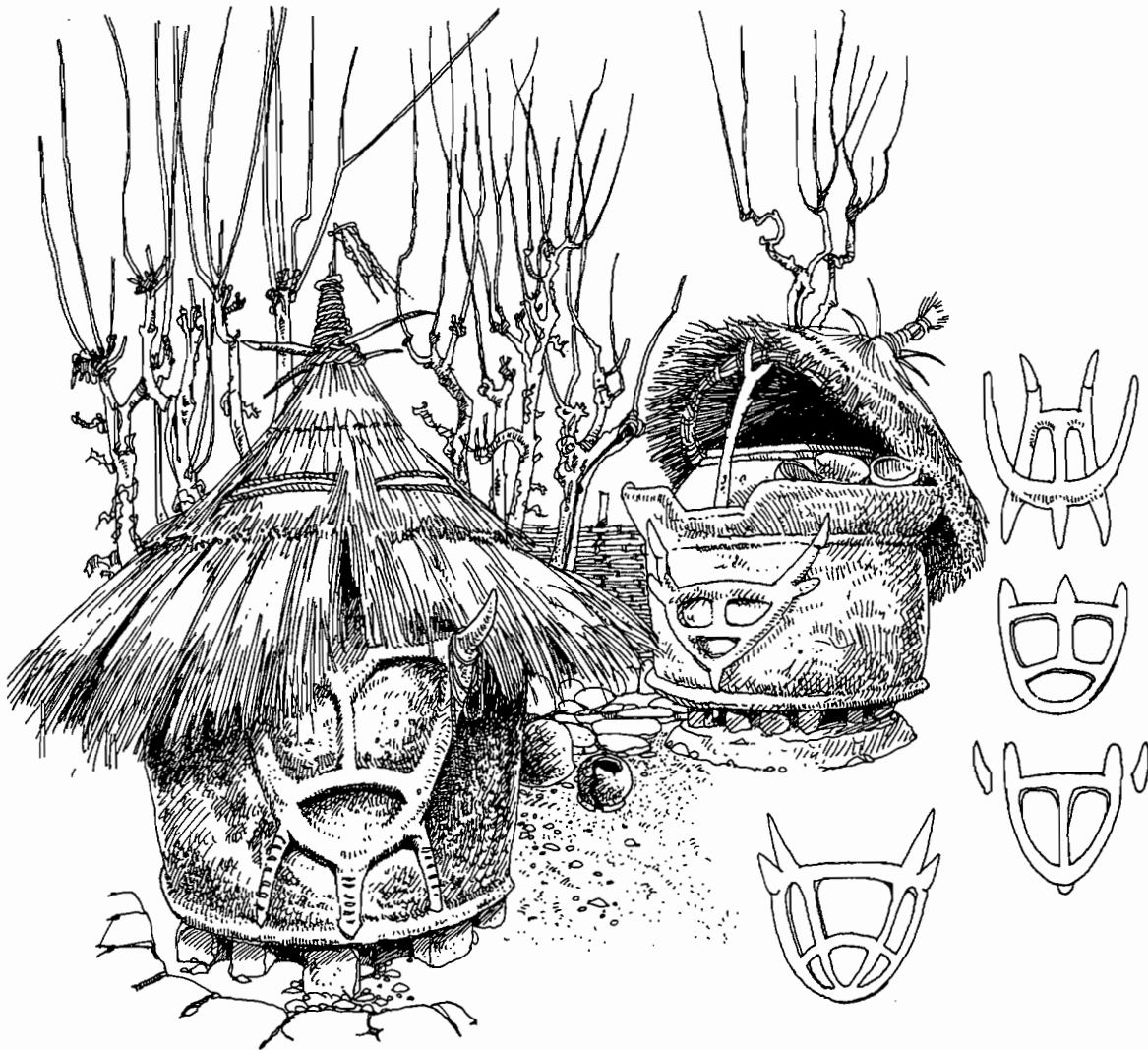
« À ses côtés des hommes dansent, revêtus de la peau des taurins sacrifiés, la tête des animaux recouvrant le visage des hommes, les dents agrippant la chair nue pour les tenir en place. À la fin de la cérémonie, les crânes des taurins sont placés à côté des crânes des ancêtres sur le *wagele*¹² » (BARLEY, 1983 : 20).

Par ailleurs BARLEY (*ibid.*) note :

« Cette identification est renforcée par des restrictions sur le genre de bétail qui doit être abattu et sur les modes de consommation. À la mort d'un chef, le bœuf qui mène le troupeau est le premier à être tué. La tête de l'animal est enduite d'ocre rouge, comme celle du mort, et sa peau recouvre le cadavre, la tête de l'animal contre celle du chef. »

¹¹ On fait sortir les crânes des ancêtres de leur case-autel lors de la grande manifestation dite du « regroupement des crânes ». Ils sont lavés et frottés avec le rumen des animaux égorgés, par des sortes de bouffons. Après tout un circuit déambulatoire et dansant, on va les déposer au-dessus de la porte du corral. Pendant l'exposition des crânes, qui ont été peints à l'ocre, les gens dorment en brousse et les esprits des crânes vont, à partir du corral, « inspecter les concessions ».

¹² Entrée du corral.



Les reliefs imprimés sur les greniers (*bil konge*), qui servent de marchepied, simulent une tête de taureau, avec des crochets représentant cornage et oreilles. Ces reliefs sont montés par des spécialistes à qui l'on confie l'élément le plus complexe de l'architecture dowayo, le silo. Chacun reproduit son propre dessin, ce qui détermine un certain nombre de variantes.

Les références au taureau se manifestent également dans les registres de l'habillement ou de l'habitation. Sur les *bentere*, doubles tabliers, la pièce arrière, *kudumiyo*, est prolongée d'une petite queue tressée. Une ou plusieurs queues de cuir sont également cousues sur l'emballage ultime du ballot mortuaire.

Tout ce qui touche le taurin ressort du sacré. Ainsi *nah bangiyo*, la « corde de la vache ». Elle est tressée avec *male*, une malvacée qui prospère sur les bords des mayos. Cette corde, censée apaiser l'animal, ne peut être possédée que par un chef de corral. Elle est placée sur un autel ou près de plantes de protection (*Euphorbia unispina* ou *Erythrina senegalensis*). Elle ne peut être prêtée sans contrepartie. Celui qui l'emprunte pour ramener de la brousse une bête promise à un sacrifice devra rétrocéder une part de viande au propriétaire de la corde.

Celui qui passe cette corde autour de la tête ou de la patte d'un taurin pour une quelconque contention s'expose non seulement aux coups de sabot ou de corne, mais surtout au risque de contrarier « l'esprit » de la bête et d'en subir tout le ressentiment. Toucher à un taurin est synonyme de toucher au religieux, il faut alors passer par une corde spéciale qui désamorce la charge sacrée de l'animal. Cette corde sert également à extraire, en les soulevant, les ignames pérennes cultivées en fosse. Appelée *taab maatohn*, cette igname (*Dioscorea cayenensis*) est souvent bouturée contre le corral, près du lieu d'exposition des cadavres. On l'extrait lors de la fête des crânes, pendant laquelle elle est exposée sur le *wagele*. Elle est également donnée aux circoncis. On place également cette corde sous les aisselles de la parturiente lors d'un accouchement difficile, c'est là sa « fonction médicale »¹³. Enfin, elle sert à transporter les ballots mortuaires.

Le taurin est l'élément clef de tous les rapports sociaux, il conditionne la reproduction de la société dowayo : l'obtention d'une épouse lui est liée, il clôt la vie en recouvrant la dépouille mortelle, sa possession et sa bonne gestion sont les seuls paramètres de la réussite sociale. La prospérité des hommes dépend de celle des bovins, si bien qu'un véritable code, marqué d'une certaine distance, régit leurs rapports. Si on l'enfreint, « l'esprit des vaches peut être contrarié et se fâcher ». Cela peut entraîner de graves dysfonctionnements dans la société dowayo, au sein de la famille et entre les quartiers.

« L'esprit des vaches » peut être troublé par une mésentente entre chef d'enclos et propriétaires du bétail confié à ses soins. Le processus de fécondité des bovins est alors bloqué. La réconciliation passe par un rituel qui reprend le rituel suivi lors de l'introduction de bêtes nouvelles dans un enclos.

Maltraiter le bétail, en particulier en l'attelant pour le labour, contrarie « l'esprit des vaches ». Jawro Garga, propriétaire du corral de Bakaseko, le déclare tout net : « C'est la charrue qui fâche l'esprit des vaches, cela peut même entraîner un dérèglement de la pluie¹⁴. »

¹³ Cette « corde de la vache » en rappelle une autre, la « corde à esclave », sur les hautes terres de l'Ouest-Cameroun (WARNIER, 1985). Cette « corde à esclave » ne pouvait être possédée que par certains clans. Elle correspondait à une sorte de « licence de traite » : pas de traite officielle sans corde. Ces cordes étaient spécialement préparées et des charmes se mêlaient aux fibres. Elles étaient censées rendre les esclaves dociles.

¹⁴ Cette croyance est également partagée par les Fulbe. Lors de la sécheresse de 1970-1973, dans la région de Maroua, à Katwal, Gawar, Gawel..., les Fulbe accusèrent la charrue d'avoir fâché « l'esprit des bœufs » et, pendant trois ans, les charrues furent remisées. Les *mallum* (religieux peuls), qui s'insurgèrent contre les réminiscences de cet héritage peu orthodoxe, et les pressions des agents de la Compagnie française pour le développement des fibres textiles exotiques (CFDT) furent sans effet.

¹⁵ ZIGLA (1987 : 31)
s'en est fait l'écho.

Aux débuts de la Maison rurale de Fignolé, à la fin des années cinquante, il y eut toute une campagne contre la tentative de faire du taurin un animal de trait. L'esprit des vaches viendrait se venger, entraînant des récoltes désastreuses et multipliant les conflits dans les villages¹⁵.

Des soins pour le bétail

Des savoirs zootechniques apparemment limités

La connaissance de certaines médications, qui concernent les affections superficielles, est partagée par l'ensemble des Dowayo.

On pile les feuilles de *Cassia nigricans* (*zangariyo*) durant la saison des pluies pour les utiliser sous la forme d'emplâtre sur des plaies superficielles ou causées par des vers. On use de la même façon de *Tephrosia vogelii* (*iyosiyo*), semé dans les jardins. On enfume parfois le bétail pour parachever la cicatrisation. Contre la gale, on frictionne l'animal avec une bouillie de graines de néré torréfiées, mélangée à de l'huile de caïlcédrat, à laquelle on ajoute aujourd'hui du pétrole ; on le frictionne parfois simplement avec l'eau de macération d'écorce de caïlcédrat. À Waaté, le jus de feuilles broyées de *Balanites aegyptiaca* fait office de médication ophtalmique. Le *dotto* (*Lauranthus*) de *Anogeissus leiocarpus*, réduit en cendres délayées dans de l'eau, est également utilisé en cas de conjonctivite. On soigne la diarrhée, comme la toux, avec de la terre salée mélangée à des bulbes de *Amaryllidaceae*. Si l'animal présente les symptômes de la piroplasmose, on lui fait boire une décoction d'écorce de *bamtiriyo* additionnée de natron.

Pour les vélages difficiles, le chef d'enclos, secondé parfois d'un spécialiste, aide la bête en travail après s'être enduit les mains d'un mucilage de *Ceratotheca sesamoides*, de *Sesamum angustifolium* et de *Cissus populnea*. Une branchette de *kenle*, indigotier sauvage, est utilisée pour stimuler l'animal : après avoir craché dessus, le chef d'enclos pratique sur la vache des mouvements comme pour pousser le veau à évacuer le ventre de sa mère. On peut aussi faire usage d'une graminée, *helle*, avec laquelle on fait des balais (*helle* signifie également balai).

Pour revigorer une bête affaiblie ou fortement parasitée, on lui donne des arachides et du natron. On lui administre également *donka*, de la terre salée prélevée dans les horizons à alcalis, diluée dans de l'eau. On fait aussi absorber cette médication aux veaux ayant perdu leur mère. L'écorce de *Sterculia setigera* (*tutugiyo*), donnée en décoction avec du natron, est censée « redonner du sang au corps », pour les taurins comme pour les humains.

La reine des termites, broyée et délayée dans de l'eau, est donnée aux veaux pour favoriser leur engraissement. C'est une pratique connue des

Dowayo. Elle est courante chez les montagnards des monts Mandara, pour l'engraissement du « bœuf de case ». Certains Dowayo y auraient renoncé pour cause « d'accidents » : « Les veaux grossissaient bien et se multipliaient, mais si jamais l'un d'eux crevait, tous les autres suivaient. »

Actuellement, plus de 70 % des chefs d'enclos donnent du sel au bétail et certains commencent timidement à user du natron et des tourteaux de coton. Ils achètent deux à trois sacs de sel par an (à 1 800 F le sac), donné, durant la saison des pluies, pendant toute la période des cultures, et ce pour appâter le bétail et le faire réintégrer l'enclos plus facilement.

À la différence des éleveurs mbororo qui vivent aux côtés des Dowayo, ceux-ci pratiquent rarement des fumigations dans le corral. Dans la région de Jourmté, le « feu des vaches », destiné à chasser les mouches, se fait avec des feuilles et des branches de *Combretum nigricans* (*kurunko*). Enfin, à l'aide de phragmites tressées, on confectionne des attelles, les mêmes que pour les hommes. Leur emploi est très courant pour les taurins, mais aussi pour les petits ruminants qui ont une patte cassée.

Les Dowayo affirment que certaines maladies touchent moins leurs troupeaux que ceux des Mbororo. Les « taurins namchi » se montreraient plus résistants aux trypanosomiasés, sans en être totalement protégés. Ils subiraient des ruptures de trypanotolérance après un affaiblissement pour cause de maladie ou d'alimentation défectueuse. Ce sont ces ruptures qui, avec la brucellose, seraient responsables de la plupart des avortements. Il en serait de même pour la maladie de la douve du foie (*Fasciola gigantica*, *balki* en fulfulde), ou encore pour des affections entraînant des mycoses, en particulier entre les sabots...

Les principales affections auxquelles les taurins namchi seraient sensibles sont la piroplasmose, les affections articulaires durant la saison des pluies, qui occasionnent de nombreuses boiteries, et enfin les verminoses (surtout l'ascaridiose) qui frappent les veaux.

La castration est une pratique qui ne doit rien aux Fulbe — ces derniers martèlent d'ailleurs les testicules alors que les Dowayo les arrachent¹⁶. À l'âge de deux ou trois ans, la bête est opérée par un spécialiste, qui a hérité des tours de main de son père¹⁷. Il castré généralement plusieurs animaux en même temps, aux mois de décembre et janvier, plus frais. On doit à cette occasion préparer de la bière de sorgho. On en trouve un à Mango et un autre à Konglé, pour les Teere. Ils reçoivent pour leurs prestations des mesures de cotonnades, *hile*. La castration serait aujourd'hui en voie de disparition et on ne voit pas de relève parmi les nouveaux chefs d'enclos. Celui qui pratique la castration est appelé *sam si niayo*, « celui qui

¹⁶ cf. THYS et ZIGLA, 1998, et ZIGLA (1987 : 42). Celui-ci n'a rencontré que six animaux castrés et, pour notre part, nous n'en avons recensé qu'une douzaine. La castration est également appliquée aux boucs. Quant à la « castration » du coquelet, ce n'est pas un chaponnage, les Dowayo pratiquent l'ablation de la crête qui passe pour faire grossir la bête.

¹⁷ Dongo Balokiba, de Konglé, a castré la première fois son veau malade, puis il a pratiqué la castration chez les autres. En revanche, le chef d'enclos de Bulko (Godé) a appris cette technique chez son père.

circoncit le bétail », et il lui est *de facto* interdit d'opérer sur les hommes. Le taureau castré, *nah ba soyo*, est dit taureau circoncis, et le taureau entier, *nah pare*, incirconcis, comme l'homme incirconcis (*pariyo*). L'assimilation de la castration du taureau à une circoncision en fait dans le troupeau un animal à part. L'animal castré doit rester dans le corral, il est soustrait aux prêts et aux ventes. Il servira de linceul à son propriétaire, et on le réserve à cette fin. Sorte de partenaire de circoncision de l'homme, il partage le même ancrage virilocal, ce qui accentue encore son identification progressive avec l'homme pour les sujets les plus âgés.

La monte des animaux n'est pas toujours libre. Les Dowayo contrôlent parfois les saillies. Un corral peut faire venir, parfois de loin, un taureau réputé, pour le laisser pendant quelques mois avec les génisses. Le propriétaire du taureau et le chef d'enclos prêteur reçoivent alors des mesures de *gabak*¹⁸.

¹⁸ Bande de tissu de 7 cm de largeur, tissée sur des métiers horizontaux à pédales, *wisiyo*, par les hommes. Réunies sous forme de rouleaux, mesurées à la coudée, ces bandes de *gabak* ont valeur de placement. Cousues bord à bord, elles servent à la confection de sayons (tuniques), de gandouras...

Si le maquillage des animaux volés semble inconnu, en revanche les marques sur le bétail peuvent apparaître, par le fer (*'bevento*), et des entailles aux oreilles (*ton arke*). En réalité, il y a peu de vol de bétail chez les Dowayo, car un tel acte est considéré comme trop grave. L'accusation même de vol entraîne de fait une rupture. L'inculpé répond : « As-tu vu la trace de mon pas dans ton corral ? » La guerre devient inévitable. On préfère donc fermer les yeux sur la disparition d'une bête plutôt qu'entrer dans un long conflit à l'issue incertaine.

Dans cet aperçu de la pharmacopée dowayo, on est frappé de l'indigence des soins, même si un certain nombre de recettes, qui font partie de l'héritage de chaque corral, n'ont pas été révélées. Ces soins relèvent plus de l'application de charmes que de la médecine. Il apparaît toutefois que les médications sont plus variées et mieux maîtrisées chez les Dowayo Niyore.

Mais pour les Dowayo, les taurins sont placés sous d'autres protections, considérées non seulement comme plus efficaces, mais comme essentielles.

La primauté des protections occultes

¹⁹ Généralement les corrals les plus anciens possèdent un mortier de pierre, *sunakiyo*, pour la préparation des « médicaments », et une mangeoire en bois, *kokoriyo*, « pirogue », pour mettre du sel.

Ces protections, les « médicaments des vaches », sont infiniment plus nombreuses et plus complexes. Chaque chef d'enclos possède ses propres recettes, héritées et jalousement gardées. Elles sont à base de *Cissus quadrangularis* (*jepto*), de *tule*, géophytes divers, et de racines variées, que l'on écrase dans le mortier de pierre de l'enclos¹⁹.

Dès l'inauguration du corral, on enterre des médicaments que l'on fait fouler par le bétail, d'abord par une génisse, puis par un taureau. Pour

repandre un corral et lui redonner vie (exemple de Burdu à Mango), on plante à l'entrée une perche qui supporte un massacre de bœuf et des cordes tressées mêlées à de la paille prélevée dans la toiture de l'autel des crânes.

Sur l'entrée du corral — qui est également un autel — on observe de nombreuses traces de libations sacrificielles. À Garé, les feuilles de *Terminalia* sp., *fanliku*, attachées par une cordelette au-dessus de la porte du corral, chassent les maléfices. À l'arrière du corral sont entreposées les *nah game*, « sang des vaches », poteries qui servent à « renforcer le corral ». On y recueille le sang des bêtes égorgées, dont on asperge le corral, mais en quelques endroits seulement : asperger la porte du corral, à Waltésé Woldu, ferait mourir les animaux. Pour les Dowayo, l'eau — une décoction d'écorce de *Anogeissus leiocarpus* — qui a servi à nettoyer ces poteries représente une puissante médication à l'usage de l'homme : elle arrête les hémorragies et aide à résorber l'éléphantiasis des parties génitales. Le taurin qui intervient déjà, avec la « corde des vaches », en cas d'accouchement difficile, apparaît encore comme ultime recours en cas d'hémorragie ou de menace de stérilité.

Si les décès se multiplient dans le corral, on accomplit un sacrifice expiatoire et on verse des libations sur la clôture. Des *Cissus quadrangularis*, issus d'anciens corrals, sont écrasés et mélangés avec de l'eau dans une calebasse neuve. On asperge les bêtes de ce liquide et on accroche sur cette même clôture des gourdes pleines de bière brassée pour cette occasion.

À Gidca (Joumté) et à Niécé (Mango), le liber (partie entre l'écorce et le bois) de *Piliostigma reticulatum*, *wadibliyo*, mêlé à des bulbes écrasés, est accroché à la porte du corral afin de protéger contre les sorciers (*yayayo*)²⁰. On peut le trouver fiché dans des tiges de bois acérées, avec des fragments de *Dioscorea dumetorum* sauvage, *kugiyo*, toujours dans les enclos mais aussi sur le faite des cases ou des greniers : « Les *yayayo* dérangent de la même façon les hommes et les bœufs, aussi doit-on les protéger avec les mêmes rituels et les mêmes médicaments. »

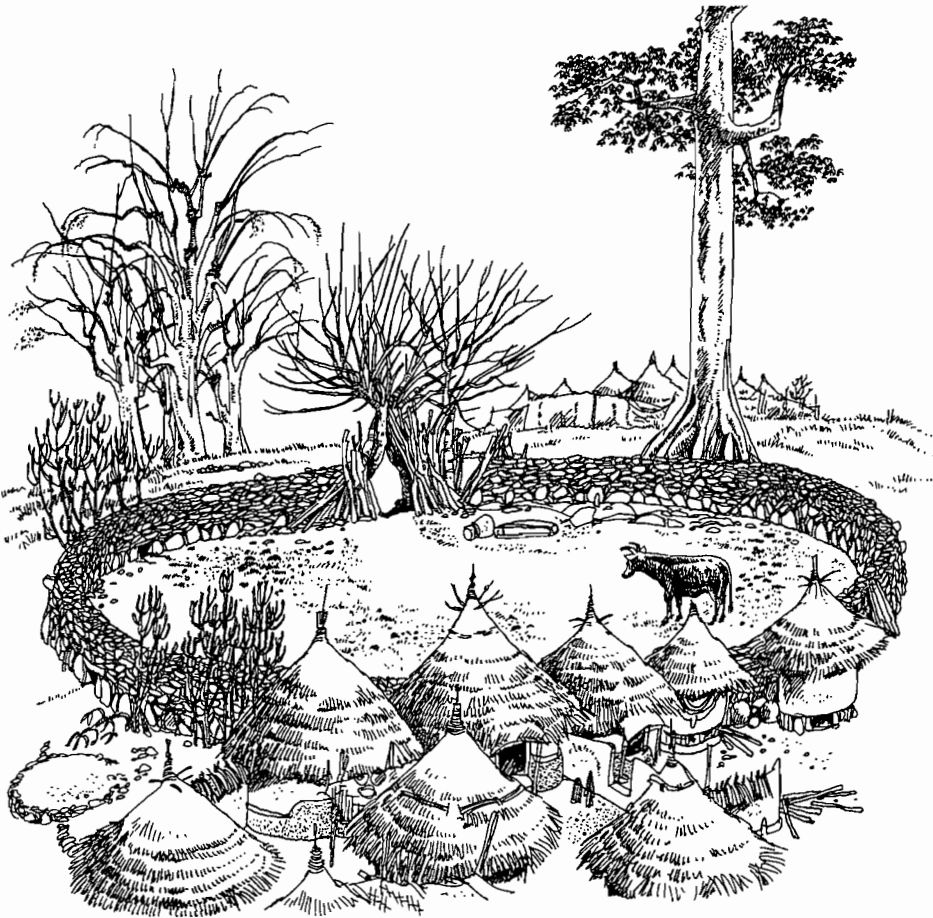
Jadis, les guerriers qui revenaient du combat après avoir tué un adversaire portaient des écheveaux de liber de *Piliostigma reticulatum* en jupette. Cette forme de protection contre toute vengeance occulte opérait jusqu'aux rituels de purification. Cette forme de défense est également prescrite contre les jeteurs de sorts. Les *yayayo* cherchent à faire mourir le bétail, en jetant des sorts dans les corrals, à l'aide d'ingrédients particulièrement dangereux, comme les *tus'utu* (*bue jamndi* en fulfulde), les déchets de réduction de fer, ou simplement du fer²¹.

²⁰ Durant la circoncision, rite de passage essentiel chez les Dowayo, le postulant mord dans des filets de *Piliostigma reticulatum*, enduits de « médicaments ». À Mango, ceux qui opèrent de la circoncision sont recouverts à leur mort de filasses de *Piliostigma* et d'une peau de bovin.

²¹ On retrouve également chez les agropasteurs masa le fer ou les déchets de bas-fourneaux comme supports du sort jeté, dans les champs, la concession ou les étables. Les Masa, comme les Dowayo, « n'aiment pas les forgerons » et de fait en comptent fort peu, et totalement marginalisés (SEIGNOBOS et al., 1986).

Se prémunir contre ceux qui veulent nuire au troupeau, chef de corral jaloux de la réussite d'un enclos concurrent, proche parent ulcéré de la prospérité de tel troupeau qui tous les jours quitte le corral pour y revenir le soir, manifestant ainsi la réussite de son *nah luk yayo*, est une démarche constante. Les chefs sont appelés à arbitrer des conflits entre *nah luk yayo*, obligeant celui qui a le corral le plus florissant à partager une partie de ses « médicaments » avec les autres. La méfiance est de règle et transparaît dans certains proverbes dowayo comme « Celui par lequel les troupeaux du village ont été décimés sanglote tout haut, alors que les autres pleurent en silence ».

On essaie aussi de se protéger contre les génies avec, par exemple pour les génies de l'eau, de l'écorce pilée de *Kigelia africana* (*zagnale*), que l'on frotte sur le corps des hommes et des taurins. On fait également appel,



Corral
de pierres
chez les
Dowayo
Teere.

contre les esprits de la montagne, à des cocktails d'épiphytes prélevés sur diverses essences... Ce qui fait dire que « chaque corral est unique » (*nak luk ritinge*) quant à ses charmes et à ses protections occultes.

Toute cette panoplie de pratiques occultes est également mise à contribution si l'on veut accroître son bien. Des racines de *Acacia albida* (*dangyo*) et de *Imperata cylindrica* pilées sont mises à macérer, puis le propriétaire plonge dans cette eau un faisceau de *Schizachyrium exile* et en frappe le dos des bêtes pour accentuer leur fécondité. Le maître du corral donne à ses vaches des « mils avec deux yeux », sorghos gémellés (deux grains accolés), toujours mêlés à un « fond de sauce » médicamenteux de *Cissus* et de bulbes recueillis près des anciens enclos de la lignée, *benyol ere niayo* (Mango), pour prévenir des avortements. À Godé, on met sur le sexe des génisses un mélange de *Crynum* sp., de *Cissus* et d'ocre. Si l'on utilise la main droite, on manifeste la volonté d'avoir des génisses et, avec la main gauche, des taurillons. Ces gestes protégeaient aussi les futurs veaux contre les panthères et la sorcellerie.

L'indigence des pratiques vétérinaires autochtones est partiellement voulue, car la santé et la prospérité du bétail appartiennent à un tout autre registre. Même en ayant opté pour les nouvelles religions, chrétiens et musulmans ne font pas plus qu'avant appel au vétérinaire, que ce soit en matière de prophylaxie ou de traitement. Les premiers ont recours à la prière, et les seconds ensevelissent force versets du Coran à l'entrée de leur corral.

Il existait deux types de corral (appelés *nah gboboyo*, rassembler, *nah saako* ou encore *nah luko*, maison) : ceux sur la montagne, chez les Teere, de Mango jusqu'à l'ouest de Garé, ils se présentent comme un mur ovoïde de pierres épaies de 60 à 95 cm et haut de 1,5 m. Chez les Niyore, les enclos sont entièrement montés en pieux et hauts de 2 m. Ce dernier type ressemble au parc à bétail que les Fulbe appellent *dangngalwal*. Sur les trente-six enclos recensés, neuf sont encore partiellement ou en totalité composés de pierres, quinze sont formés de palissades souvent renforcées de piquets vifs, neuf sont exclusivement montés en piquets vifs, les autres étant composites.

Une constante, les portes sont faites de bois, avec souvent une double entrée, *is wagele*, en V renversé pour les chèvres, et *nah wagele*, en V, pour les vaches, ce qui canalise les bêtes une à une. Il existe parfois, à l'opposé, une entrée pour les hommes. Les vieux corrals incorporent souvent

Le corral,
espace privilégié
de la vie sociale
et religieuse

Les types de
parcs à bétail et
leurs évolutions



Corral de pieux et de pierres
chez les Dowayo Niyore (à Darké).

les portes délaissées, devenues fictives et qui servent alors d'autels (Wakiri à Konglé par exemple).

La porte est l'objet d'un grand nombre d'opérations rituelles. Elle est choisie par les anciens de la famille qui y enterreront les *nah tule*, « médicaments des vaches ». On ne constate pas d'orientation préférentielle.

Chez les Gode, à Séré Loré, la fille du chef d'enclos coupait les premiers bois de la porte, d'essence *sekko* (*kabriyo* chez les Teere, *Prosopis africana*), qui étaient peints d'anneaux ocre, blancs et noirs, et étaient ensuite complétés par des bois de *Khaya senegalensis*, *pago*, auxquels on accrochait souvent une cloche.

Pour le corral de palissade, on choisissait des essences imputrescibles et résistantes aux termites : *Anogeissus leiocarpus*, *tarkwo*, *Stereospermum kunthianum*, *jaujule*, *Combretum* sp., *kobiyo*, *Gardenia erubescens*, *base*, (pour combler les interstices).

Entre les anciens et les nouveaux corrals, on ne note pas de différences sensibles dans les formes et les mensurations. Les plans sont circulaires ou oblongs, parfois bilobés par association de deux corrals ou après agrandissement. Sur la montagne, on peut trouver des enclos de pierres de 10 m et moins de diamètre et d'autres de près de 70 m.

Sur les corrals en fonction, le plus petit mesure 6 m de diamètre (à Nyonrédou) — mensuration qui correspond à un enclos pour les veaux — et le plus grand, 120 m, à Waaté. La moyenne s'établit à 17,9 m avec une superficie de 254,3 m² : les enclos réduits, réservés aux veaux, n'ont pas été retenus dans les calculs. Il existe des enclos cerclés de piquets vifs entourant un arbre qui ne sont pas des corrals, mais de simples places mortuaires.

Une douzaine de parcs datent de la fin du XIX^e siècle ; d'autres ont été construits après l'indépendance et une vingtaine, dont seize édifiés après 1980, entérinent un dernier mouvement de glissement vers la plaine. La cartographie des sites des anciens corrals est encore possible, certains sont intacts : Darko, Zogo (ancien emplacement de Mango), Sééko, Séé Windé, Ringo, Niécé Windé, Hago, Samo, Boumsé, Poli... Les corrals sont sujets à transformation. Le grand corral de Bunu Gumba à Bokko a été modifié cinq fois depuis sa création vers 1890. Un enclos abandonné peut servir de carrière de pierres — initialement extraites du lit des mayo - pour la construction de nouveaux corrals²². On change fréquemment l'emplacement du corral, si le bétail crève, si l'endroit est jugé trop humide ou spongieux durant la saison des pluies, si l'arbre protecteur menace de tomber, et surtout à cause de la descente par paliers des communautés villageoises vers la plaine. Dans l'intention de conserver une filiation, on récupère des boutures d'euphorbes (*dango*) ou de *Commiphora africana* (*reptigiyo*) sur les sites d'anciens corrals. Les végétaux commensaux du corral sont très importants chez les Dowayo. On convoque un *surga* (travail en commun en fulfulde) pour monter ou agrandir un corral. Une participation en tasses de sorgho germé (10 à 20) est exigée des propriétaires du bétail.

Subdivisés en toutes petites unités de peuplement, les Dowayo ont vécu repliés sur eux-mêmes. Leurs villages se retranchaient derrière des haies défensives d'euphorbes qui protégeaient également leurs parcs et les champs de case, et bordaient les chemins de canalisation du bétail. Dans son rapport du 24 août 1916, le sous-lieutenant Ternon indique : « Ces groupements de cases sont entourés de palissades en cactus absolument

²² Pendant la période coloniale, un certain nombre de corrals ont été démantelés dans la région de Garé, et leurs pierres ont servi à empierrer la route de la « vallée des rôniers ».

impénétrables et il n'y a que de maigres issues faites avec des fourches d'arbres, qui simulent les portes et où on ne peut passer qu'un par un. »

Les Dowayo se sont révélés innovateurs en matière de clôture. Chez les Teere, les pierres furent peu à peu délaissées pour des enclos purement végétaux, alternance de *Euphorbia desmondi* et de *Euphorbia kamerunica*, cerclés à deux niveaux comme à Gombo. On peut en voir, mais plus rarement, formés de *Commiphora africana* (à Waaté Oljim). La pratique de favoriser ou de semer des plantes urticantes ou piquantes en arrière des corral a été abandonnée. Leur présence éloignait les femmes et les enfants du gisement des « pierres à bœufs » et dissuadait les jeteurs de sorts d'approcher. À la fin de la période coloniale sont intervenues trois essences, moins agressives, se bouturant facilement et empruntées aux Fulbe : *Ficus polita*, *Jatropha curcas*, et surtout *Commiphora kerstingii* (vavayo ou laneko). Cette dernière essence est apparue dans les années cinquante comme soutien de sekko, principalement autour des mosquées de village et elle s'est diffusée très rapidement. *Commiphora kerstingii* participe à la clôture de dix-huit corral sur trente-six. L'association de *Ficus thonningii* et de *Commiphora kerstingii* (huit sur trente-six) est récente. Ces piquets vifs sont fortement attachés entre eux par des lianes, 'bengangiyo, prélevées sur les bords des mayos. Elles servent aussi à lier le haut de la porte.



Deux exemples de corral végétaux, l'un formé de *Commiphora kerstingii* (à Gombo-Rati), l'autre de *Ficus polita* et de *Euphorbia desmondi*.

On bouture *Commiphora africana* durant la saison sèche, *Jatropha curcas* indifféremment pendant la saison des pluies ou la saison sèche. Les *Ficus thonningii* ne sauraient être bouturés par des jeunes gens, seuls les vieux y sont autorisés.

Les Dowayo ont facilement adopté le grillage à large maille qui complète les piquets vifs tout en prenant appui sur eux. Une dizaine de corral l'utilisent.

Chez les Teere, les végétaux du corral étaient constants. On rencontrait systématiquement dominant l'enclos un *Ceiba pentandra*, kumse, sorte d'arbre protecteur. À Bokko, on observe un étagement rapproché de

quatre corrals : trois sont accompagnés de *Ceiba pentandra*, dont un se remarque par sa taille exceptionnelle. Les plus anciens corrals sont construits autour d'un tamarinier, à moins que le tamarinier ne soit pris dans le mur de l'enclos (cas de dix corrals). Sur les haies d'euphorbes autour ou à proximité immédiate du corral prospérait *Strophantus sarmentosus* ('*donkwayo*)²³. Sa présence soulignait la puissance du chef d'enclos, renforcée parfois par la fonction de chef de village. L'administration militaire demanda l'éradication de ces essences arborescentes, et aujourd'hui six corrals seulement en possèdent encore.

²³ *Strophantus sarmentosus* fut largement cultivé, chez les Dowayo comme chez les Duru, mais sous le contrôle des chefs de village. Il alimentait un commerce qui allait fort loin vers le sud puisqu'il fournissait le poison des flèches des Gbaya et des Vute.

Seul l'homme dispose de bovins, néanmoins la femme dowayo peut avoir accès au gros bétail, mais « elle agit secrètement, à aucun moment on ne peut dire que telle bête appartient à telle femme. Elle confie la vache acquise à son frère, jamais à son mari ». Elle pourra toutefois céder l'animal à son mari pour pourvoir à un sacrifice, mais ce dernier contractera alors une dette envers elle.

Chez les Dowayo comme chez les Duupa, le forgeron ne peut en principe posséder que des chèvres, il n'a pas la possibilité d'acquérir des bovins²⁴. Pourtant, comme une femme, il peut passer par un intermédiaire. Ce sera le *nam waari*, forgeron/patron, ou *nam bato*, généralement le chef de village, qui placera l'animal dans un corral. Les forgerons étaient jadis attachés à une famille car on « achetait » un forgeron.

Le forgeron est écarté du bétail parce qu'il est un « être souillé », *diibto*. Les Dowayo décrivent son statut à part, détaillent les interdits alimentaires auxquels il est soumis et les parties du bovin sacrifié qu'il est le seul à pouvoir consommer : « Quand un bœuf est abattu, le forgeron prend l'anus et le gros intestin ; certains consomment même le vagin, au grand dégoût des autres Dowayo. » (BARLEY, 1983 : 13). Cet aspect est lié au rejet dont il est l'objet, et qui repose sur bien d'autres considérations : « De plus, les forgerons ne peuvent posséder du bétail, à cause de leurs "mains chaudes" — résultat de leur contact excessif avec le feu —, qui feraient périr le cheptel » (BARLEY, 1983 : 12).

La circulation du bétail

²⁴ Il lui était également interdit de cultiver des ignames, autre production valorisée, dont certaines variétés, principalement celles cultivées en fosse, ne pouvaient être consommées que par la gérontocratie. Femmes et enfants devaient également s'abstenir de manger leur chair.

Le taurin est perçu comme associé à l'eau, à la fraîcheur, par opposition à l'ardeur de la forge. Les forgerons, endogames et endophages, doivent également s'alimenter à des points d'eau réservés et ne peuvent boire l'eau offerte dans les villages ou du moins partager la mêmealebasse. Les chasseurs, qui ont aussi les « mains chaudes », ne peuvent garder eux-mêmes du bétail, car celui-ci déperirait irrémédiablement.

Un chef de corral ne peut refuser le bétail confié par sa famille, ou par son beau-père ; néanmoins, les animaux qui faisaient partie de la dot ne pou-

²⁵ À la suite du changement de statut de certains *nah luk yayo*, il existe des exceptions : ainsi, à Waaté, Kaygamma Ngari a récupéré trois taureaux donnés en dot par ses fils.

vaient faire retour dans leur corral d'origine²⁵. Le chef d'enclos se méfie des prêts trop éloignés. À Mango, par exemple, on prend rarement du bétail duupa, ou celui des Niyore et des Marke.

Dans le passé, les *nah luk yayo* pouvaient se prêter des têtes de bétail. Les taureaux étaient généralement exclus de ces prêts, ce sont les vaches et les génisses qui circulaient. Les propriétaires de taurins possèdent en moyenne trois têtes (3,43 selon ZIGLA [1987 : 19]), les plus riches ne dépassent pas dix têtes. Il en va autrement pour un chef d'enclos. Chacun répartit presque obligatoirement ses bêtes entre plusieurs parcs, afin de mieux dissimuler sa richesse. L'anonymat doit en principe être gardé et on ne s'exprime au sujet du bétail que sur le mode allusif. Il s'agit d'une attitude qui participe d'un trait de la culture dowayo : la dissimulation, le secret. Dans la réalité, tout le monde connaît l'origine des animaux du corral, ne serait-ce que parce que l'on voit épisodiquement les propriétaires venir au corral ou leurs fils assurer des tours de garde.

L'origine du bétail d'un corral excède rarement un rayon de 20 km. Ainsi Jonas Niaku, de Bolélé, héberge dans son corral deux vaches de Konglé, deux vaches de Bokko, trois de Boumsé, une vache et un taurillon de Boulko, une vache de Herko, une de Badongo, une de Déta, une de Dembako, quatre vaches et deux taurillons de Poli, une vache de Godé, une de Lusé, une de Yepti et un taureau de Konglé Baré. Rabeto Erpiro, de Herko, a comme pensionnaires une vache et deux veaux de Konglé, deux vaches et deux veaux de Garé, une vache de Wakiri, une vache et deux veaux de Boumsé, quatre vaches de Boudé, trois vaches et un taureau de Gombo, un taurillon de Tapté et un autre de Poli.

La stabilisation du bétail qui circule entre les corrals a toujours posé problème, car l'animal peut chercher à retourner dans son parc d'origine. C'est le fait surtout de taureaux, capables de couvrir 40 km et de revenir un an après leur transfert.

L'entrée d'une nouvelle bête dans un corral est soumise à tout un rituel. On la met à l'attache une quinzaine de jours en la nourrissant bien : sorghos rouges, mil avorté, herbes semi-aquatiques ou fanes d'arachides, de patates douces, suivant la saison, et du sel bien sûr. Auparavant on lui a offert un « médicament ». À Garé, on lui donne du *tark moto*, un exsudat de *Anogeissus leiocarpus*, *tarkwo*²⁶, additionné de *Cissus* appartenant au propriétaire, le tout dans l'eau. Chacun possède sa formule, cet exsudat de *tarkwo* n'existe pas chez les Dowayo du Nord²⁷...

Une sorte de serment liant le propriétaire de l'animal et le chef d'enclos est prononcé à l'arrivée d'un nouveau pensionnaire dans le corral. À Garé, le *nah luk yayo* et le propriétaire tiennent ensemble une graminée, *duuliy*

²⁶ Les jeunes gens sont circoncis contre le tronc de *tarkwo*, très abondant dans la sélection anthropique autour des villages teere. Bloqué contre l'arbre par son parrain (*yoko*), le jeune circoncis subira là l'opération. La circoncision sanctionne l'entrée dans la vie adulte (PARIS, 1990). *Anogeissus leiocarpus* accompagne un autre passage, celui à l'état d'ancêtre. Après avoir récupéré le crâne dans la tombe, l'avoir lavé avec de l'eau et de la bière, on l'enveloppe dans des feuilles de *tarkwo* et on le dépose dans les euphorbes du corral, avant de l'enfermer dans une poterie et de le placer dans la case-autel du bois sacré. Enfin, on cloue la queue des taurins abattus sur un *tarkwo*.

²⁷ À Gidca (Joumté), pour garder une bête dans le corral, on mélange des poils de sa queue avec un *Cissus* appartenant au propriétaire de l'animal et on l'enterre au milieu du corral.

(*Schizachyrium exile*). Ils crachotent de la salive dessus et ils en frappent la vache. À Mango, on prend la même graminée et des feuilles de *lontorakiyo* (*Ficus gnaphalocarpa*), tenues également par les deux protagonistes à l'entrée du corral. Ils cracheront ensemble du sorgho germé, qu'ils ont mâché, et feront passer la bête dessus. À Godé (Séré Loré), c'est une tige de sorgho (le petit mil est prohibé) qu'ils tiennent de conserve. Ils la donnent à la bête après y avoir craché de la salive.

Le rituel de sortie peut parfois être différent. À Tété, un faisceau de graminée, *helle*, après avoir été mouillée de la salive des deux intéressés sert à frapper l'animal au moment où il quitte le corral²⁸. Le rituel peut donc être répété deux, voire trois fois, au moment de l'arrivée et à celui du départ de la bête et il peut être repris sous forme de réconciliation après une tension entre le propriétaire de l'animal et le maître du corral.

Le retrait d'une tête de bétail occasionne un « paiement » au chef de corral. Les archives de 1950 font état de 10 mesures de gabak, soit 20 coupées, ce qui semble peu.

On donnait en fait, au choix, un *hile*²⁹ de 10 mètres, un rouleau de *komasio* de 40 coudées, une chèvre ou une peau de taurin séchée. Selon certains informateurs, il fallait cumuler les quatre dons et, en plus, remettre au bouvier des pointes de flèches et un petit sayon de gabak.

À Godé, si on retire une vache et trois veaux ou génisses de sa descendance, on laisse un veau ; si on retire une vache et deux veaux, on remet une chèvre et un *hile*. Aujourd'hui, surtout chez les *nah luk yayo* chrétiens, le retrait d'une bête est sanctionné par un prix constant (5 000 F CFA) ou, pour les vieux, une peau sèche et 1 000 F CFA. Si le propriétaire enlève un veau après la mort d'un autre dans le même corral, il ne paie rien.

On ne peut reprendre du bétail placé récemment dans un corral, une telle désinvolture serait malvenue. Même si un veau crève, on patiente en attendant une nouvelle naissance. Si une vache meurt, les circonstances de sa disparition demandent à être éclaircies et la dépouille doit toujours être présentée au propriétaire. Certains cas sont litigieux, d'autres sont parfaitement identifiés ; par exemple, si un taureau en tue un autre sur le pâturage, le propriétaire de la bête tuée récupère le taureau « fautif » alors que le propriétaire de ce dernier reçoit la peau de l'animal tué.

Dans une transaction de dot, le bétail ne change pas forcément de parc. L'ancien propriétaire vient avec le nouveau et un témoin, *sedako*. On désigne alors l'animal dans l'enclos : « Cette bête n'est plus pour moi, elle est maintenant à lui, c'est le premier versement de la dot de mon fils. » Cette déclaration se fait en présence du chef de corral, de son héritier et, parfois, du bouvier, qui enregistrent la transaction.

²⁸ L'utilisation des graminées, nourriture des taurins, pour de nombreuses démarches, rituels propitiatoires, de fécondité, de protection occulte, d'ordalie (SAVANI, 1937 : 40) semble un trait de la culture dowayo. Au moment de leur récolte, certaines d'entre elles sont exposées en tresses sur le *wagele*. *Imperata cylindrica* revêt une importance particulière. On l'associe à la circoncision : ce sont ces herbes qui blessèrent le pénis d'un jeune homme, entraînant une opération réalisée par une vieille femme peule, qui fit de lui le premier circoncis. Elle entre dans les ordales, par exemple, en cas de vol : deux membres de la famille accusatrice tiennent à chaque extrémité deux faisceaux de *Imperata cylindrica*, et l'accusé doit essayer, pour se disculper, de passer ce barrage en force.

²⁹ Le *hile* est une pièce tissée en gros fils (de couleurs alternées), large de 20 cm. Les Dowayo traduisent *hile* par « tapis ». SAVANI (1937) et d'autres administrateurs parlent d'« écharpe ». Elle est tissée sur un métier de fond, *hil tengiyo*. Le *komasio* est connu dans tout le Nord-Cameroun sous le terme de *gabak*. Ces bandes tissées accompagnent le taurin, tant dans les compensations matrimoniales que dans les deuils, depuis un temps apparemment fort ancien. Certaines fibres de cueillette ont pu précéder le coton : *Sterculia setigera*, ou *Cochlospermum planchonii*, de couleur safran, dont les fibres servent encore à la confection de corde. Une danse réservée aux vieux adultes, exécutée en septembre et appelée *nyangle* à Mango, s'exécute avec des vêtements en fibres de *tutugiyo* (*Sterculia* sp.) et des lanières de peaux de vaches noires.

Le pourcentage d'animaux « mis en pension » dans les corrals est de 46,9 % sur 853 bêtes recensées. On compte 9,3 % de taureaux, 69,8 % de vaches et 20,9 % de veaux. Toutefois, parmi les taureaux sont comptabilisés des taurillons descendant de vaches prêtées, déjà dans le corral, si bien que la proportion des taureaux serait encore plus faible.

Au regard du prêt de bétail, les différences de comportement sont très tranchées entre les régions de Mango, Konglé, Godé et celles de Tété et Joumté, plus évoluées. Chez les premiers, la part d'animaux confiés par les villages extérieurs, 36 %, est la même que celle appartenant en propre aux chefs d'enclos, la troisième part intégrant les animaux de membres de la famille et de ressortissants du village dans lequel est implanté le corral.

À Tété et Joumté, le nombre d'animaux venus des villages extérieurs chute à 12,5 %, alors que ceux des propriétaires s'élève à 71,4 %. Il semble qu'ici soit en marche une individualisation du troupeau et un effilochement des réseaux d'alliances traditionnelles.

TABL. III —
Origine des
troupeaux placés
dans les corrals.

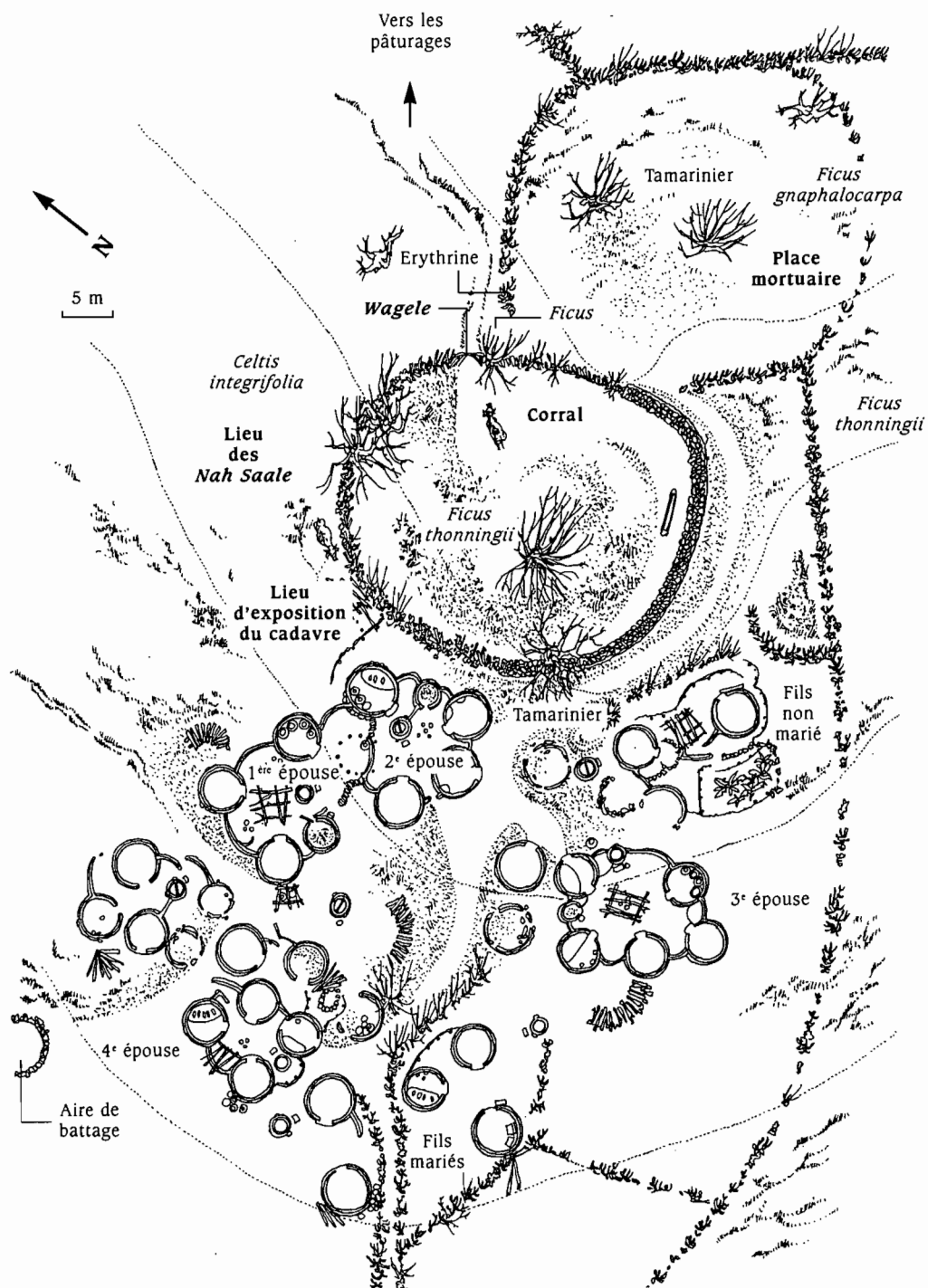
Origine du bétail	Villages extérieurs	Quartier et famille du chef d'enclos	Chef d'enclos
Mango Konglé Godé	36 %	27,6 %	36,4 %
Tété	12,5 %	16,1 %	71,4 %

Il existe, en revanche, des chefs d'enclos (Séé, Darké et Waltésé) qui ne possèdent pas en propre du bétail ou qui l'ont confié à d'autres corrals.

Le prêt de bétail entre chefs d'enclos ne se pratique guère qu'à Mango, Konglé et Garé, et ne porterait que sur une quarantaine de têtes. Les Dowayo Niyore ne prêtent pas d'animaux : « Nous disposons d'un enclos, pourquoi confier nos bêtes ailleurs ? », disent-ils.

Le corral, lieu sacré

Le corral est le point de rencontre des hommes du village et concentre à sa proximité des objets de rituel, ceux du moins appartenant à la catégorie visible. Contre l'entrée, on voit souvent les double ou triple cloches bitonales, longues de un mètre, utilisées lors des deuils et des circoncisions. Sont également entreposés les cadres des métiers à tisser de fond, qui servent à la confection du *hile*, dont la finalité, à la différence du *koma-siyo*, est celle d'étalon d'échange.



Quartier de Dak Ribo,
fondé essentiellement
par une famille : un homme,
ses épouses et ses fils.



Le *wagele*, ou entrée-autel du corral, est le théâtre de toutes sortes de manifestations sacrificielles. Les récits de guerres entre Dowayo et d'opérations de police menées par l'administration coloniale le décrivent comme l'autel protecteur du village. Les assaillants sont souvent « dépassés » par le *wagele* du village ou du corral convoité et doivent recourir à un subterfuge pour s'en emparer.

C'est près du corral que l'homme, passé le seuil des 40-45 ans, préparant sa mort, « fera son métier de vieux », qui consiste à filer et à tisser inlassablement pendant la saison sèche, en comptabilisant ses rouleaux de tissu et ses peaux séchées, toujours un œil sur ses taurins.

Toutes les grandes manifestations, deuils, circoncisions, fête des crânes (*zuul dukiyo*), mais aussi rassemblements récréatifs, convergent vers le corral...

Le parc à bestiaux est un espace soumis à un certain nombre d'interdits. À Joumté et Tété, l'accès en est interdit aux femmes, car si elles passaient sur le lieu où sont les *nah saale*, elles deviendraient stériles. En d'autres endroits, cela s'applique seulement pendant leurs menstrues. On ne peut faire entrer dans un corral le panier à mil, *'dele*, que tressent les femmes. Un forgeron ne peut traverser un corral, ni la concession d'un chef d'enclos. Un arbre maléfique, comme *tensetiyo* (ou *wawaliyo*), ne peut toucher un corral, pas plus qu'être introduit dans une demeure.

Deux points de l'enclos se signalent comme autels : l'entrée, dont les bois imputrescibles, renouvelés lors de la fête des crânes, lui permettent de perdurer après la disparition des palissades du corral ; et, chez les Dowayo Marke et Niyore, le centre du corral lui-même, marqué de pierres plantées et de fourches de bois de plusieurs mètres de haut, appelées *'dongriyo*.

L'entrée du corral, le *wagele*, est au centre de la vie des Dowayo. « Tous les attributs de la vie de l'homme sont ainsi rassemblés, et passent par le *wagele*... » (BARLEY, 1983 : 87). Sur les *wagele* seront déposés les massacres de taurins sacrifiés, on y accrochera aussi les crânes des ancêtres. Les pierres plantées (*bet walo*), pseudo-mégalithes, viennent des mayos. Elles ont été dressées, comme les fourches, lors de l'enterrement d'un grand chef d'enclos dans son propre corral. Ce sont ses compagnons de circoncision qui ont débité et transporté à plusieurs cette ou ces pierre (s).



'Dongriyo d'un
ancien corral
à Waaté.



Détail d'un 'dongriyo (Waaté).
Les bois étaient jadis sculptés
et même peints.

³⁰ C'est ce même bois qui est choisi pour les tombes des Musey, gens du poney, et même pour celles de certains poneys. Les pieux sont parfois taillés à leur extrémité de façon identique à celle des 'dongriyo.

À cette occasion sont entonnés les *yaako* : « On ne chante pas les *yaako* pour rien », mais pour transporter les pierres. Et, par extension, lors des corvées pour la construction des routes pendant la période coloniale, ou de retour de guerre lorsqu'on a tué un homme, lorsqu'on rapporte la dépouille d'une panthère, pour les grandes funérailles et, enfin, pour la circoncision. Contre ces pierres, on plante les fourches 'dongriyo qui ont été coupées par les fils du défunt dans du bois de *Prosopis africana*, le plus résistant³⁰. Les fourches sont de deux sortes, à tendance zoomorphe ou anthropomorphe. Les plus anciennes forcent en effet la ressemblance avec la tête d'un taurin, la base du V est aplatie et sculptée d'entailles reprenant les motifs des scarifications dowayo qui vont de l'oreille à la commissure des lèvres. Pour les fourches « anthropomorphes », la partie du tronc sous

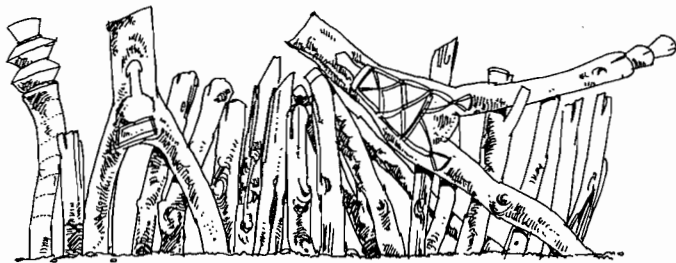
le V est souvent marquée d'un nombril proéminent et d'un sexe. Les deux branches, généralement sculptées à leur extrémité, jadis peintes — et que l'on recolore parfois en ocre —, sont vues soit comme les cornes du taureau, soit comme les bras de l'homme. Cette symbolique, explicitée par les vieux informateurs, s'estompe maintenant car elle se réfère, selon les christianisés, à « l'époque où les gens étaient sauvages ».

L'origine du '*dongriyo* est à rechercher chez les Puuri-Gewe « bataisés » de la Bénoué. C'est le *sebose da muwan*, le bois du chef, des Bata de Rasam (Kokoumi). À la mort du chef, on montait une immense fourche de bois sculptée de différents motifs, sur laquelle s'appuyait une petite estrade de pierres où l'on exposait le cadavre. Ce dernier était ensuite déposé sur un tréteau bas, où il se décomposait durant une année, continuellement enfumé par un feu de poudre de poissons secs (vrac de décrue de la Bénoué). Sa tête était ensuite décollée pour être mise dans la case reliquaire contenant les crânes des chefs. Le nouveau chef sera ensuite placé contre cette fourche ; l'endroit où elle est plantée auprès des fourches témoins des règnes antérieurs est une aire sacrée, desservie par la *bwa-tang* (femme d'un chef précédent, elle avait la charge de laver et habiller rituellement le nouveau chef, après une réclusion d'une semaine).

Il existe encore de beaux spécimens de bois sculptés à Gidca, chez Jawro Liman : islamisé, il a récupéré les '*dongriyo* de son grand-père pour lesquels il n'y aura plus d'offrandes. Ils servent à clôturer un de ses deux corral, à côté du *wagele* qui, si l'on en juge par les ingrédients accrochés sur support de liber de *Piliostigma reticulatum*, joue encore son rôle d'autel.

Un faisceau de plus d'une dizaine de fourches — dont certaines sculptées — avec pierres dressées est visible à Waaté Todo. Dans de nombreux sites de corral, trois éléments perdurent : le *wagele*, les pierres dressées et les fourches, à Siko, Doulé (à l'est de Joumté), Jégéni, au pied de la colline...

Dans le corral de Jawro Liman, à Gidca, les pièces du '*dongriyo* ont été placées comme éléments de la clôture.



Ces pierres dressées, où le bétail venait se frotter, sont appelées à Konglé père et mère des *nah saale*. C'est là, près des '*dongriyo*, qu'après avoir rapporté la dépouille de la panthère, on accomplit un sacrifice et celui qui a tué la panthère s'assied, la tête rasée, passée à l'ocre, pour recevoir la nourriture qu'on lui offre.

³¹ Chez les Teere, on expose le corps du chef d'enclos sur un côté de l'entrée à l'extérieur, appelé *hugiyo*.

Toutefois, c'est surtout l'endroit où on expose les cadavres, après qu'ils ont été emballés. Cette dernière station avant la mise en terre³¹ constitue la véritable apothéose de la vie du Dowayo.

La fin inéluctable du « taurin namchi » ?

Des bovins au service exclusif de pratiques sociales

*Un élevage
indépendant
de l'agrosystème*

L'élevage dowayo a toujours été décrié dans les rapports administratifs et par les Services de l'élevage.

L'espace de chaque village est divisé en deux, et les champs sont rassemblés sur une portion variable du terroir. Une rotation est opérée tous les quatre à cinq ans, avec entre-temps des glissements périphériques réguliers, commençant par des lots de défriche ensemencés en sésame. Il faut alors protéger les nouvelles soles de culture afin de se prémunir contre les incursions des troupeaux de taurins. En bordure des mayos et sur les passages de sentiers, on monte des barrières de bois de *Acacia sieberiana* et *Acacia polyacantha*. Des entrées en V surélevées sont aménagées avec des battants sommaires. L'accès de certains points d'eau est également barré pour prévenir un accident avec les bovins.

Le mode de parcours des taurins a été perturbé par l'irruption de plus en plus massive des troupeaux mbororo, présents partout sur la montagne, et par la descente des habitats dowayo sur les piémonts. Auparavant, les pâturages de saison des pluies se situaient sur les pentes des massifs, et les corrals étaient en position haute, sur les ressauts des interfluvies, les quartiers en contrebas se répartissant en arc de cercle. Le bétail était gardé les armes à la main, et obéissait à la plus vieille vache, qui le ramenait tous les soirs au corral³². Aujourd'hui les pâturages d'altitude sont délaissés : les troupeaux parcourent les jachères puis, après les récoltes, les éteules du piémont. Les troupeaux suivent toujours vers l'aval les points d'eau qui vont en s'amenuisant avec l'avancement de la saison. La divagation est extrême de février à mai, le troupeau n'obéit plus à la vache-guide.

Le bouvier, souvent un fils du chef d'enclos, essaie une fois par semaine ou tous les quinze jours de localiser les éléments éparés du troupeau. Depuis la fin de la période coloniale, un mode de gardiennage plus intensif a progressivement été abandonné à cause de la scolarisation des garçons.

³² Le mâle défenseur du troupeau portait une clochette au cou. En s'agitant dans l'enclos, il donnait l'alerte en cas de vol ou d'apparition d'un prédateur.

Aussi, lors du rassemblement des bêtes au début de la saison des pluies, les effectifs sont parfois amoindris par des accidents : animaux pris dans un feu de brousse, veau mordu par un serpent, attrapé par un python, animal perdu à la suite d'une chute dans un trou ou des séquelles d'une mise bas difficile...

La présence des taurins favorise, ici aussi, le développement de *Faidherbia albida*, qui prospère à la fois au bord des mayos et autour des villages, les établissements dowayo du golfe de Poli concentrant la majeure partie de la végétation anthropique. Toutefois, *Faidherbia albida* ne participe pas à l'agrosystème et ne couvre pas les champs. D'une part, cette espèce s'accorde mal avec le type d'exploitation extensive dowayo et, d'autre part, son cycle phénologique inversé ne se superpose pas exactement aux cycles longs de *Sorghum guineense* et *Sorghum caudatum*. Quant à son rôle d'arbre fourrager d'appoint, il n'est pas à cette latitude d'un grand secours, même si ses gousses continuent d'être appréciées par les taurins.

On ne constate pas non plus d'épandage de fumier sur les champs de case. Tout au plus recueille-t-on au mois de novembre la bouse fraîche dans les corral, pour en tapisser les aires de battage et monter certains murs...

L'utilisation du bovin est mineure. La viande est exclusivement consommée lors de fêtes et de deuils, à l'exception des bêtes crevées accidentellement. On récupère le suif dans des poteries où il sera conservé un à deux ans, pour agrémenter les sauces les plus recherchées. Autrefois, le placenta était préparé et consommé en brousse par les bouviers ou les vieux, et donné comme une médication lactogène aux jeunes mères. Dans certains villages, on devait simplement l'enterrer comme celui d'un enfant.

Les cornes servaient de trompe d'alerte dans la surveillance des troupeaux ou encore pour les danses. Celles des veaux de 1 ou 2 ans étaient recyclées comme ventouses...

Le « bœuf namchi » n'est pas à vendre. Sur toutes les mercuriales des rapports administratifs, on parle dès 1930 de prix « prohibitif » pour le taurin, surtout comparé à celui du zébu, d'autant qu'un taureau namchi ne pèse qu'exceptionnellement plus de 300 kg. En 1950, un taureau namchi valait 6 500 F CFA, et « une génisse, 2 000 mesures de gabak à 7 F, soit 14 000 F CFA, alors qu'une vache pleine fulbe se négociait entre 6 000 et 7 000 F CFA. » En 1965, un taureau se vendait 12 000 à 15 000 F CFA, et une vache 25 000 à 30 000 F CFA. En 1987, le prix du mâle oscillait entre 80 000 et 100 000 F CFA, et celui de la femelle entre 90 000 et 150 000 F CFA.

*Des troupeaux
jalousement tenus
à l'écart des circuits
économiques*

En 1991, le prix de tous les bovins connaît un tassement dû à la crise économique. Le prix du taureau namchi se situe entre 65 000 et 75 000 F CFA et celui de la vache entre 90 000 et 120 000 F CFA.

Les prix sont comparables, parfois même plus élevés, pour les taurins koma, bana ou kapsiki.

Il n'y a guère que les propriétaires de corral de Waaté (Joumté), dont le plus gros corral, celui de Kaygamma Ngari³³, qui vendent quelques mâles dans l'année aux bouchers. Ils s'essaient aussi à un élevage du taurin « laïcisé » et font parfois appel au vétérinaire. Ce sont, enfin, des interlocuteurs de l'administration, et ils fournissent régulièrement cinq exemplaires de « bœufs namchi » pour les comices nationaux.

Les quelques transferts de taurins achetés sous la contrainte administrative ont été très mal vécus par les Dowayo, qui se plaisent à exagérer ces ponctions³⁴. En 1985, le dernier achat, toujours sous contrainte, au profit de l'IRZ de Yagoua tourna à l'émeute. Il s'agissait de dix-sept têtes dont quinze génisses. Un Dowayo n'accepte qu'à contrecœur de se dessaisir d'un taureau, et encore garde-t-il l'opération secrète. Il y consent pour faire face à une hospitalisation, au remboursement d'une dette, ou pour payer la couverture de ses cases en tôle. Mais vendre une femelle, même au prix fort, est inconcevable. Tout le pays dowayo fut donc en émoi et les plus échauffés prirent arcs et flèches pour empêcher le départ des génisses. Aujourd'hui, quand les événements sont relatés, les Dowayo parlent de cent vingt ou cent cinquante têtes. Depuis, le Service vétérinaire de Poli, qui mena l'opération, ignoré jusque-là par les Dowayo, est devenu très suspect.

Le fonctionnement traditionnel de la société dowayo repose sur la gestion des bovins. Leur reproduction assure non seulement celle d'un modèle social, mais elle conditionne, à la limite, celle des Dowayo eux-mêmes.

La raréfaction actuelle des taurins anticipe-t-elle sur l'état de relâchement des pratiques sociales traditionnelles, ou bien les effectifs, en baissant, se mettent-ils en accord avec la juste nécessité du bon fonctionnement de la société dowayo, pour ceux qui, moins nombreux, continuent à vivre l'ancien ordre social ?

Des dots et des linceuls

L'accumulation de biens par le bétail reste aléatoire, mais, en même temps qu'il fragilise le système économique et social qui repose sur lui, il permet, voire encourage, la compétition sociale. Le bovin est toutefois secondé par la production de richesses mieux maîtrisables, issues des métiers à tisser,

³³ Leurs troupeaux connaissent un accroissement rapide. En 1987, Kaygamma Ngari a un troupeau de 82 têtes; en 1991 son fils, Kila Robert, gère 112 têtes. Iyafi Timothée hérite en 1987 de 14 bêtes, il en a 26 en 1991.

³⁴ En 1960, une quinzaine de taurins ont été vendus à la Société africaine de prévoyance (SAP) de Tcholliré, via la SAP de Poli. En 1971, 23 bêtes de la Maison rurale de Fignolé sont parties pour celle de Touboro; en 1981, 10 pour Touroua; en 1985, 17 pour l'IRZ de Yagoua.

rouleaux de gabak et de *hile* qui compensent un peu le risque de l'élevage. Tous ces biens concourent à assurer le paiement des compensations matrimoniales et les dépenses somptuaires des cérémonies de deuil.

Le taurin n'étant pas soumis aux fluctuations du négoce, les montants des compensations matrimoniales — à la différence de celles des agropasteurs masa et tupuri — semblent avoir peu varié dans le temps, même si on enregistre quelques différences au niveau des fournitures annexes aux bovins.

FROBENIUS (1987 : 133) indique qu'au début du siècle pour les « Nandji, le montant de la dot s'élève à dix rouleaux de large tissu (*hile*), trois vaches indigènes sans défaut, dix chèvres ».

« [...] la dot qui comporte le plus souvent : quatorze écharpes, quatre cabris, quatre paquets de gaback, une génisse et un taureau ; [...] Deux ans après le mariage, l'époux remet de nouveau un taureau et une génisse à son beau-père. Si la femme lui donne de nombreux enfants, il paie un dernier bœuf. Tant que dure l'union, il devra remplacer les animaux morts dont il reprend la dépouille. » (SAVANI, 1937 : 29).

Dans les archives de Garoua (1950) sur les Kolbila, voisins des Dowayo, il est mentionné que la dot s'élevait à un taureau et une vache, et que cette dernière devait être une « génisse », de préférence pleine.

À Konglé, dans les années trente, le montant de la dot était de deux ou trois vaches auxquelles s'ajoutaient des loupes de fer venues de chez les Panon ou les Duru ; puis, vers 1960, il s'élevait à 30 *hile*, 7 à 8 chèvres et une vache. À Tété, la dot était constituée de deux à quatre bovins, quatre à cinq chèvres, douze à quinze *hile* de 5 à 6 m, cinq rouleaux de gabak de 33 m chacun et une gandoura.

À Mango, la première bête donnée à la famille de l'épouse est une génisse, accompagnée de chèvres et de *hile*, la deuxième est encore une génisse et la troisième au choix un taureau ou une génisse. Si la troisième bête n'a pas été présentée à la belle-famille, celle-ci garde une option sur la dot future de la première fille. Toutefois, le troisième ou quatrième bovin peut être réglé en biens de valeur équivalente, comme les rouleaux de tissu (environ 40 mètres). En cas de divorce, la famille de l'épouse est tenue de rembourser la dot. Si cette femme laisse un enfant, on rembourse le bétail, mais pas les petites unités de dot comme les *hile*. À partir de deux ou trois enfants les remboursements font l'objet d'une révision très discutée... Une période, généralement décembre, est déterminée pour conduire les vaches de la dot. Juillet et août sont à proscrire.

Comme chez tous les agropasteurs haa'be, prendre femme ne représente pas l'engagement d'une seule personne, mais de toute une famille. Actuellement, avec la raréfaction des unités de dot que sont les « bœufs namchi », on voit apparaître plusieurs propriétaires pour la même bête, un tel possède un « pied », l'autre deux...

Le prix du sang devait être versé en bétail, son acceptation coupant court à toute vengeance. Dans un rapport de tournée de décembre 1938, le chef de la subdivision de Poli, Floc'h, souligne :

« La loi du talion n'existe pas chez les Koma... de même que chez les Namchis de Poli. Un meurtre n'est généralement suivi que d'une réparation pécuniaire ou plutôt du versement d'une indemnité en nature (une vache ou un jeune enfant à la famille de la victime. »

L'administration devait également prélever les bovins de race namchi en remboursement de dommages causés par les conflits entre villages. En 1931, à la suite d'un conflit entre les villages de Sikpa et Bokaré, il fut pris aux gens de Sikpa « trois bœufs d'une valeur globale de six cents francs [qui] devaient indemniser de leurs pertes les gens de Bokaré ». Ces bovins furent ensuite rachetés par le chef de subdivision pour la coopérative de Garoua.

De tous les sacrifices et fêtes, les célébrations mortuaires sont les plus grosses « consommatrices » de taurins³⁵. Si, pour les dots, l'unité de transaction est principalement la vache ou la génisse, pour les cérémonies de deuil, le taureau domine.

On tue l'animal placé sur le dos, en écrasant la trachée avec le talon et en piquant la jugulaire pour recueillir le sang. La mort des chefs occasionnait des hécatombes, régulièrement décriées par l'administration coloniale. Aujourd'hui, cela se limite à quatre-cinq bœufs, mais les gens viennent en grand nombre, car la viande est débitée sans la précision qui est de mise pour la mort d'un « simple Dowayo », et on peut la troquer contre des mesures de *hile*. Des dizaines de peaux changent également de mains.

L'enterrement autorise un étalage ostentatoire de richesses qui s'exposent avec arrogance. Au cours de la cérémonie, lors de la danse dite *serere*, « la danse de l'homme riche », qui se déroule sur la place, en face du corral, on se doit de railler les pauvres. Ainsi chante l'héritier d'un défunt à Mango :

« Où sont ceux qui n'ont que la parole, ceux qui sont forts avec la bouche ? Demeurez là et ouvrez vos yeux ! Je vais abattre des taureaux pour la mort de mon père, vous mangerez et après vous retournerez à votre vie misérable. Voyez toute cette richesse que je fais sortir, regardez la couleur de

³⁵ Les fêtes, comme la fête des crânes, sont trop espacées dans le temps (avec des intervalles de parfois plus de dix ans). Quant à la circoncision, c'est un rituel qui exige peu de bovins, mais plutôt du petit bétail.

ces robes [de taurins]... mangez ! Ce cadavre, allez-vous le porter dans le linceul d'un indigent ? Il vous faudra le rouler et vous relayer avec beaucoup de peine jusqu'à son tombeau ! »

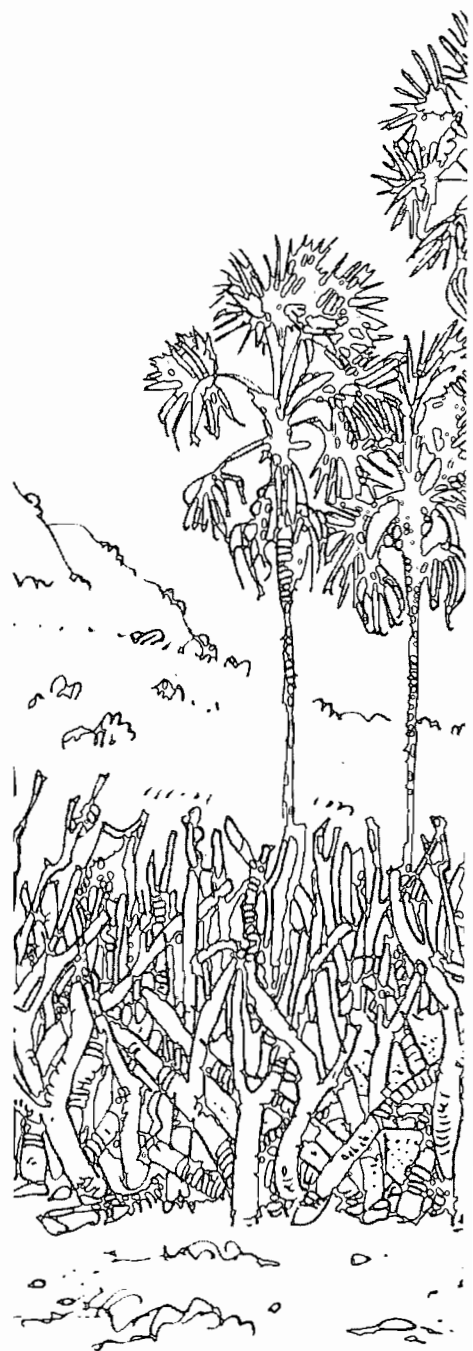
Pour la mort d'un simple Dowayo, le dépeçage d'un taureau est suivi d'un partage minutieux : « On ne peut abattre un bœuf sans en partager la viande ». À Mango, le cou, le foie, le feuillet vont au propriétaire du corral, le sang et des morceaux mineurs au bouvier. Les rognons sont destinés aux oncles utérins, la tête aux vieilles femmes de la famille, la mâchoire et la langue à la plus âgée d'entre elles, les poumons et le sternum à un vieux, malade ou affaibli. L'estomac revient aux filles du défunt et les intestins à ses frères, le cœur à l'oncle qui a saigné l'animal. Les gigues sont réservées aux filles mariées dans d'autres villages. Lorsque le défunt n'a pas de fille, les gigues sont troquées contre des *hile*. La queue, enfin, est pour le forgeron, aucun autre Dowayo ne pouvant la consommer.

Cette répartition varie sensiblement selon la composition familiale et l'étendue des alliances, et sans doute aussi selon les sous-fractions dowayo. ZIGLA (1987) signale que le foie va à celui qui a capturé l'animal, l'os du bassin aux oncles maternels du défunt, la langue à son successeur. Les enfants et les jeunes adultes sont écartés *de facto* de la chair des taurins. Ils devront se rabattre sur le gibier.

À Godé et Tété, lorsqu'un gendre reçoit une cuisse ou une patte venant de la famille de son beau-père, « il ne mangera pas cela avec plaisir ». Ce geste codé traduit une réclamation du beau-père, bête qui tarde à être remise ou complément de dot.

En novembre 1990, à Konglé, lors d'un recensement de troupeau, nous avons été témoins d'une bousculade entre taurins trop longtemps maintenus dans le corral. Une bête grasse resta coincée dans le V de la porte, elle dut être dégagée et mourut peu après. On fit immédiatement venir le propriétaire, qui procéda au dépeçage, donna le cou et le foie au chef d'enclos, récupéra le reste et la peau. C'était une bête noire, sans taches. Il fit remarquer que son père en aurait tiré un bon parti, à l'époque où les femmes confectionnaient des ceintures recherchées avec des lanières de peau noire. Il dit qu'il enverrait deux gigues à son gendre, pour lui annoncer la mort de « sa » vache et lui rappeler son devoir de la remplacer.

Chez d'autres Dowayo, l'envoi de cuisse au gendre appelle en retour un don de mesures de *hile* et de peaux de vache, jusqu'à extinction de la dette dotale. Si la dot a été entièrement réglée, le don de viande dans le sens beau-père - gendre cesse.



Un enterrement est inconcevable sans un linceul de peau de taurin. On va pour cela jusqu'à gager la fille ou la petite-fille du défunt, voire une grossesse, contre l'animal à sacrifier.

Le forgeron est également enseveli dans une peau de taurin, ainsi que les femmes qui ont enfanté une nombreuse progéniture. La (ou les) première (s) peau (x) doit (vent) être de cuir vert. Recevoir pour tout linceul des peaux séchées sans être enveloppé dans celle d'un animal fraîchement tué « est un peu honteux ». La peau séchée, réhumidifiée pour la circonstance, est le linceul de l'indigent.

La peau idéale est celle d'un vieux taureau, en priorité d'un animal castré, d'une vache stérile ou d'une vieille vache promue bien sacrificiel car son propriétaire lui est attaché. Ce linceul aura été choisi par le défunt de son vivant.

Les Dowayo thésaurisent non seulement les rouleaux de *hile* et de *koma-siyo*, mais aussi les peaux. Les vieux disposent encore souvent d'un grenier spécial, appelé *nah jule 'bile*, « grenier des peaux de taurins », ou *rose 'bile*, *rose* étant l'ensemble peaux séchées, *hile* et *komasiyo*, synonyme de « richesses ». La peau est une unité d'échange au même titre que les bandelettes tissées.

À partir de 1950, les Dowayo ont accepté dans le linceul les peaux de zébus, qui viennent recouvrir celles, obligatoires, de taurins. Dans la région les pratiques des Dowayo, connues de leurs voisins, font monter le prix des peaux, qui peut atteindre 8 000 à 9 000 F CFA. Aussi les Dowayo partent-ils à Ngaoundéré vendre des sacs de gousses de tamarinier ou des feuilles de baobab séchées et pilées, ou encore vont-ils se louer comme tâcherons pour la réfection des cases. Là, ils se procurent des peaux de zébu à 2 000 F CFA pièce, qu'ils rapportent par « colis » entiers.

Actuellement, si l'hécatombe ne concerne plus les taurins, les petits ruminants sont, en revanche, abattus en grand nombre, parfois près d'une centaine. Leurs peaux, cousues entre elles, peuvent contribuer à la confection d'une ou plusieurs enveloppes de linceul. Celui-ci est constitué en effet d'une succession d'enveloppes alternées de *hile* et de *gabak* et de cuirs cousus, et se présente, selon son volume, comme un cône ou une pyramide tronquée. Ce ballot mortuaire peut être très lourd et doit alors être roulé ou traîné. Des passants sont ménagés dans l'enveloppe du ballot afin de pouvoir y glisser des lianes ou des cordes pour le tirer.

À Godé, il y a peu de temps encore, le corps d'un homme riche était placé à l'intérieur d'une vache stérile à qui l'on avait enlevé les pattes et la tête et qui avait été évidée. La tête et les membres du mort prenaient la place de ceux de la bête, et on le laissait exposé dans un hangar, dans la fumi-



Le ballot mortuaire est traîné jusqu'au cimetière,
qui peut parfois être très éloigné
et situé sur les anciens sites d'habitat,
sur les collines.

gation d'un mélange de feuilles dont celles de *Combretum glutinosum*. On l'enroulait progressivement dans des bandes de *hile*, puis dans des peaux cousues (jusqu'à vingt ou trente). Son rose '*bile* était utilisé à cette fin, ainsi que les contributions de ses frères et de ses oncles. FROBENIUS (1987) rapporte l'enterrement d'un Voko (ethnie voisine des Dowayo) pauvre :

« Ainsi donc, l'on égorge un taureau de cette race et on le dépouille. On étale la peau encore humide et on lui conserve son humidité. Une fois que le malade a perdu son âme, on l'enroule dans une grande étoffe appelée *kollanwo*. Il est enroulé dans la position d'un homme agenouillé, dont les mains sont placées devant les genoux, les paumes plaquées l'une contre l'autre. On l'enroule en le serrant au maximum. Pour ce faire, les Bokko utilisent des bandes d'étoffe qu'ils sont en mesure de fabriquer... Une fois le cadavre solidement emballé, il est placé sur le côté gauche dans la peau humide, puis ficelé le plus solidement possible en un ballot. C'est sous cette forme qu'est enterré le cadavre... » (FROBENIUS, 1987 : 25).

Nous avons assisté en juin 1991 à l'enterrement de la sœur de Barasa Dogo, chef d'enclos de Dak Ribo (à Mango). Les femmes dowayo sont enterrées dans le cimetière du lignage de leur père. Le cadavre, qui a été rapporté sur un brancard, est exposé, enfumé pendant plusieurs jours dans une case.



Arrivée
à la tombe.

Les hommes sont prêts à basculer le ballot mortuaire dans la tombe.



Parentes et amies sont présentes, vêtues du costume de feuilles — que les femmes dowayo portent encore pendant la saison des pluies. Le mari est là, lui aussi vêtu comme une femme, avec des feuilles. Une seule bête est abattue, toujours à l'emplacement des *nah saale*. Toutefois, le ballot mortuaire (1,60 m sur une base de 1,20 m) est important, avec dix peaux de bovins réhumidifiées, de nombreuses peaux de chèvres fraîches cousues, et des *hile*. Il est tiré par neuf hommes se relayant sur près d'un kilomètre, jusqu'à la colline-cimetière. Seuls les hommes, dont les plus vieux sont vêtus de leur *bentere* et coiffés du bonnet, s'y rendent. On cure une vieille tombe et on enlève les restes de peaux et d'antiques *hile*. Les ossements sont tassés, le crâne ayant été récupéré jadis. On mesure la profondeur et, après avoir fait tourner le ballot autour de la fosse, on tranche la queue de taurin postiche et on le fait glisser par la base du cône. La partie haute où se trouve la tête du cadavre en position fœtale sera ainsi à portée de main lors de l'extraction prochaine du crâne. Pour les enterrements, nous renvoyons à BARLEY (1983) et à GARDI (1981).

Le taurin, qui structure la société dowayo et marque le paysage de la région de Poli, va brusquement être confronté à un concurrent, le zébu mbororo. Auparavant, le zébu des éleveurs peuls était bien sûr présent, mais aux portes du pays dowayo, or à partir de la fin des années cinquante, les Mbororo vont commencer à investir les pâturages d'altitude des montagnes dowayo. La confrontation entre ces deux sociétés aux élevages si dissemblables va d'une certaine façon se radicaliser.

Les rapports taurins-zébus

Les taurins namchi étaient estimés en 1987, avec les troupeaux duupa de Hoy, Boumba et Ninga, à 1 109 têtes. Toutefois, dans le département du Faro que l'on dit voué à l'élevage et qui enregistre 35 000 à 40 000 têtes de zébus, le pourcentage de taurins est négligeable.

*Do na'ayo (le taurin)
et san na'ayo (le zébu),
deux animaux
fortement différenciés*

Les Dowayo prêtent à leurs bovins un caractère et des comportements très différents de ceux des zébus. Les deux animaux sont chargés de connotations dissemblables : « leur » taurin est imprégné de religieux, mieux que cela il est animé d'un « esprit » ; le zébu du Peul, lui, en est dépourvu. Les Dowayo affirment que les deux espèces ne peuvent cohabiter car les zébus sont faibles et se font bousculer par les taurins. Le taurin est une bête vindicative, « qui a du sang », le zébu est un animal placide et docile. Ils ajoutent que si on arrive à les enfermer dans le même corral, à la sortie ils se séparent, le taurin refusant cette proximité. Le métissage serait rare et le produit, *sana gengiyo* (Fulbe/milieu ou mélange) reste indocile.

Le taurin a de la graisse, alors que le zébu fournit du lait. Le premier offrirait une meilleure viande, différente de celle du second, qui « ne se gâte pas si vite ». Le taurin est plus prolifique et, sur les pentes des collines, il manifeste un pied plus sûr, les accidents sont rares...

À la différence du zébu, accusé de « ne cesser de brouter », le taurin s'en abstiendrait la nuit. Plus agile, il se montre en revanche plus dévastateur, car plus apte à trouver sa nourriture, en fouissant à l'aide de ses sabots les billons d'ignames ou de patates douces.

Les Dowayo ont acheté quelques zébus, nous en avons recensés quarante-deux. Ils les font en effet stabuler à part, généralement dans de petits enclos grillagés. À Poulko, le chef de corral parque séparément ses huit zébus, qu'il utilise en attelage qu'il loue durant la saison des pluies. Comme tous les Dowayo, il les donne en gardiennage aux Mbororo pendant la saison sèche.

On n'observe pas de remplacement d'un animal par un autre, ni d'un type d'élevage par un autre.

*Dowayo
et Mbororo,
une difficile
cohabitation*

Avant la cohabitation actuelle avec les Mbororo subie par les Dowayo, ces derniers s'étaient fortement opposés aux Fulbe. Nous rapportons un *yaako* (de Mango) chanté lors des circoncisions, dans lequel le Dowayo se situe par rapport au conquérant fulbe, lui-même lié à un autre bovin auquel il s'identifie :

« Je suis le fils de la panthère, j'ai laissé les autres pleurer comme le taureau du Peul. Dans l'effort, est-ce que je me lamente comme les Peuls³⁶ ? Amenez-moi, même quoi ? Je vais en faire une bouchée. Tu pleures, pour-quoi ? Es-tu un mouton³⁷ ? »

Son couteau, c'est du feu ? As-tu peur du couteau du scorpion ? Tu pleures après ton père, est-ce que ton géniteur t'a envoyé ici ? Peureux ! Tu pleures après ta mère, est-ce que celle qui t'a mis au monde t'a conduit ici ? Amenez-moi ce qui vous effraie, je vais m'en charger, tu pleures pour quoi ? »

Peu à peu, à la fin de la période coloniale, ce ne sont plus les troupeaux des Fulbe des lamidats voisins, Tchéboa, Touroua et Tchamba, qui parcourent le pays, mais ceux des Mbororo qui passent de plus en plus nombreux la frontière du Nigeria. À Poli, certains administrateurs leur interdissent l'accès aux pâturages d'altitude, *cabbal*, afin de limiter les conflits entre cultivateurs et éleveurs et de préserver l'élevage dowayo qu'ils prétendaient moderniser. Après 1965, protégés par une administration peule ou « fulbeisée », les Mbororo investirent les pays dowayo et duupa. Il s'agit des Keesu'en, des Gotenko'en et des Rutenko'en. D'autres Mbororo (Keesu et Daneeki) sont demeurés en plaine. Établis près du Faro pendant la saison sèche, ils se déplacent ensuite pendant les pluies vers l'est, jusqu'à Nyonredou et Riga. Ils peuvent monter jusqu'à douze campements successifs au centre des interfluvies, en avant des zones de piémont occupées par les Dowayo Niyore (PARIS, 1987).

Les Mbororo formulèrent des demandes d'autorisation de pâture les trois premières années aux chefs dowayo, puis les ignorèrent. Ils circonviennent les autorités administratives grâce à des cadeaux. « Les Mbororo sont riches », disent les Dowayo, qui désignent leurs quartiers aux cases tôlées³⁸, leur *waalde* (corral mobile de grillage) qu'ils déplacent sur leurs emblavures de maïs.

Les *casus belli* avec les Dowayo sont multiples, et la situation entre les deux communautés est parfois très tendue.

Un des motifs de conflit les plus courants, qui irrite particulièrement les Dowayo, est la mise à feu de la brousse. Les Dowayo, en particulier les Teere, maîtrisent une gestion savante du feu de savane. Ils connaissent la vitesse de progression du feu selon la nature du couvert graminéen, la pente, le moment de l'année et de la journée. Leurs besoins en paille sont plus diversifiés que ceux des Mbororo. Les Dowayo boutent le feu trois à quatre fois dans l'année, généralement en avril, juillet et novembre, après en avoir délibéré devant l'enclos à bétail. Ils délimitent des pare-feu pour préserver des zones de cueillette de chaume réservé au litage des toits,

³⁶ La désignation n'est pas dans ce cas *saniyo* (Peul), mais *sanpariyo* (de *pariyo*, l'incirconcis), à la manière dowayo avec le sous-entendu d'esclave, « car on ne connaît pas l'origine de ces gens, et il en est de même pour les esclaves ».

³⁷ Autre animal amené par les Fulbe.

³⁸ Les toits de tôle que l'on voit dans le paysage dowayo Teere signalent soit une chapelle ou un moulin, soit une concession ou un quartier mbororo, comme à Mango et à Tuutiki (entre Mango et Konglé).

à la confection de vanneries, de cordes... Ils nettoient par le feu des zones localisées en bordure des champs, juste avant la récolte, afin de créer des glacis dégagés et de tenir avec leurs frondes les bandes de singes à distance.

Au droit de pâturage se superpose le droit de chasse (au feu) avec, parfois, une combinaison des deux (recherche de regain et programmation de chasse collective). Chaque village possède sa ou ses colline (s) et gère ses activités cynégétiques et ses besoins en regain. Par exemple, on met le feu après les pluies d'avril, en début d'après-midi. Le feu est moins violent, la terre est alors plus facile à creuser pour éventrer les terriers du gibier fouisseur.

Les Mbororo ne prennent pas en compte cette gestion très parcellisée du couvert graminéen et, au grand dam des Dowayo, ils mettent le feu à de vastes surfaces, souvent pendant le mois de novembre, avant même que les maîtres de la terre dowayo aient donné le coup d'envoi.

Les taurins et l'Administration

L'histoire des rapports entre les taurins et l'Administration peut se résumer à une succession d'échecs : échec de l'impôt en bétail, échec des croisements taurin-zébu, échec de la transformation du taurin en vache laitière et en animal de trait.

Les taurins et « l'appropriation » des Dowayo

Les premiers contacts avec l'administration allemande, puis française, prirent la forme d'une suite de malentendus. Les sous-officiers en place n'étaient pas préparés, et surtout ils n'eurent guère le temps (avec des séjours de moins de deux ans) de comprendre la complexité de la société dowayo et le rôle qu'y jouait le bétail. Cela explique la résistance passive, mais aussi active, de ces derniers, émaillée d'innombrables « incidents sanglants ».

Les Dowayo de Joumté Manga relatent ainsi leurs premiers contacts avec les « Jaman » (i.e. les Allemands) : « Lorsque les *Jaman* se rendirent sur l'Hossere Mango et l'Hossere Godé, les Dowayo les reçurent à coups de flèches. Contre l'arnado de Godé, ils durent utiliser les *mayrwa* (mitrailleuses). Ensuite, ils se saisirent systématiquement de leur bétail. »

Les Godé envoyèrent la nouvelle à Joumté : « Les Blancs ont pris nos troupeaux ». Le chef Niyewa de Joumté réunit cent paniers d'œufs, cent poulets et cent pintades et se rendit auprès des Allemands qui campaient sur le piémont de l'Hossere Godé. Comme il venait sur son cheval, accompagné de beaucoup de gens et au son des tambours, les Allemands crurent à une attaque et firent tirer en l'air pour les effrayer. Les Dowayo jetèrent paniers et poulets et prirent la fuite. Le chef Niyewa et quelques autres continuèrent à avancer vers les Blancs et se présentèrent. Le commandant lui dit : « Pendant que je faisais la guerre à Godé, où étais-tu ? »

Niyewa répondit : « Je cultivais du côté de Rumndé... » Niyewa, voyant les troupeaux rassemblés par les gardes, le supplia : « Ce que vous avez arrêté là, ce sont nos enfants et nos petits-enfants, je reconnais de mes vaches que j'ai données en dot pour que mes fils reçoivent des femmes »... L'arnado Niyewa passa la nuit auprès du commandant. Le lendemain, ce dernier lui remit tout le bétail saisi et lui dit : « Je vais m'établir à Poli, il faudra me rendre visite et répondre à mes convocations. » De retour à Joumté, Niyewa reçut la visite de tous les notables et des chefs de corral de Godé et de Tété. Il leur remit leur bétail en totalité et sans contrepartie. Cela lui permit par la suite d'asseoir son autorité sur le pays car les Allemands firent entrer dans son commandement Godé, Tété, Fignolé et Garé.

Ainsi, les Dowayo expriment le fondement de leur société basée sur les taurins, gages de leur propre descendance.

Dans un rapport de tournée du 22 au 28 juin 1927, Le Saout décrit les Dowayo comme totalement abrutis ou simulant l'abrutissement ; les gens fuient, la plupart des villages sont désertés, on refuse de la nourriture aux miliciens, les quelques individus présents sont ivres... et de s'interroger sur cette situation :

« Les troupeaux paissent librement dans la plaine et la montagne, ce qui tend à prouver qu'ils ne craignent pas autant qu'ils veulent bien le dire qu'on les leur enlève. Il y a tout simplement mauvaise volonté de leur part à se rendre au-devant du Blanc... »

Salasc, chef de la subdivision de Poli, dans son rapport de tournée du 20 septembre 1937, quant à lui, dénonce les pratiques de certains de ses prédécesseurs :

« [...] Des cabris, des bœufs même ont été enlevés et non restitués par les miliciens en tournée d'impôt pour sanctionner la simple fuite d'indigènes apeurés. Cette méthode est tout le contraire de l'appropriation... Lorsque les gens se plaignent des perceptions exigées par des collecteurs médiocres (6 à 8 F d'impôt au lieu de 2 F inscrits au rôle)... on les accuse d'être rebelles, réfractaires et sauvages arriérés³⁹... »

Marchesseau (rapport de tournée effectuée dans la région de l'Hosséré Mango, 22 juin 1925) dénonce, après la soumission de Mango, l'impôt reposant sur le bétail :

« Le Namchi en effet ne connaît pas la monnaie, d'autre part il garde jalousement son bétail, qu'il ne sacrifie que pour les grandes fêtes (fêtes des morts, fêtes de la circoncision), le reste du temps il mange très peu de viande et admet difficilement que l'on touche à ses cabris et bœufs qui sont pour

³⁹ Le séjour des escortes des administrateurs, composées de 15 à 20 gardes était trop lourd pour la taille des villages (entre 60 et 200 personnes). De plus, la subdivision de Poli fut la seule, pendant longtemps, à ne pas rétribuer le portage, même en sel.

lui un capital sacré. C'est ce qui explique les gros apports de mil et quelques tissus de gabag seulement apportés au poste en paiement de l'impôt. »

Les Dowayo rechigneront ensuite à donner beaucoup de mil, nécessaire à la préparation de la bière consommée lors de toutes les fêtes. On s'acheminera vers un règlement en rouleaux de gabak (en 1936, on peut lire : « [...] encore que presque tout l'impôt ait été apporté sous forme de gabaque... ») puis progressivement en numéraire.

Il faudra attendre Savani en 1935, qui succède au lieutenant Vallin (1933-1934) et dont les méthodes de pacifications douces furent données en exemple, pour obtenir que « les animistes de Poli ne paient plus l'impôt sur le bétail, impôt qui rendait peu et mal ».

Quant à savoir s'il convenait ou non, pour contraindre les Dowayo à l'obéissance, de « réquisitionner, prélever, ponctionner temporairement » leur bétail, les directives venues de Garoua furent des plus fluctuantes.

En 1928, le chef de région écrit :

« J'ai interdit au lieutenant Alphonse [chef de la subdivision Namchis-Alantikas, c'est-à-dire Poli] de percevoir l'impôt des Kirdis de sa subdivision en faisant razzier des troupeaux par des miliciens abandonnés à eux-mêmes. L'emploi de ce procédé qui ménage les forces du chef de subdivision et permet d'éviter les rôles de dégrèvement a causé dans les Namchis, au temps où l'adjudant chef Rouxel était chef de poste, les sanglants incidents de Sébi et de Waltesse... »

Toutefois, le 24 novembre 1936, le chef de région Genin, s'étonnant d'un retard d'impôt, cite en exemple :

« [...] la tournée en juillet par le lieutenant De Lestapis, tournée au cours de laquelle cet officier, en dépit des rochers que les Kirdis lui firent généreusement rouler sur la tête, fit preuve de fermeté et se saisit de plusieurs troupeaux, qui furent rendus à leurs propriétaires aussitôt que ceux-ci eurent payé leurs taxes, ce qui ne tarda point ».

*L'échec de la
« domestication »
du bœuf namchi*

Les administrateurs tentèrent de développer cet élevage kirdi, dont les connotations étaient implicitement positives avec sur ces « alpages » des bêtes qui ressemblaient, quoique de petit gabarit, à celles d'Europe. Du village de Darko, l'administrateur Floc'h décrivait « une vue splendide sur ces montagnes recouvertes de pâturages où paissent des bœufs sans bosse, on se croirait dans les Pyrénées ». Seulement voilà, le taurin namchi n'est pas une vache laitière.

Les rapports de tournée, à la rubrique « situation économique », ne manquent pas de relever l'originalité de l'élevage du bœuf sans bosse de la région et de faire des propositions. Nous donnerons l'exemple du chef de subdivision de Poli, Floc'h. Dans l'Hosséré Godé, en avril 1938, il déclare :

« Quant aux bœufs, ils sont fort nombreux, surtout dans l'Hossere Godé. Nous estimons que leur nombre doit atteindre près de 1 000 têtes de bétail... Dans presque tous les troupeaux, on trouve quelques produits de croisement de vache namchie sans bosse et de zébu foulbé. Le résultat est fort intéressant car les produits croisés semblent avoir la résistance du bœuf sans bosse et les qualités du zébu. En effet, à Voko, j'ai vu de nombreuses vaches croisées donnant régulièrement 3 litres de lait par jour, ce qui est remarquable, car les vaches namchies ont les pis tellement petits qu'on ne peut en extraire le lait. Les Namchis vendant plus facilement qu'autrefois leur bétail, il est permis d'espérer la constitution, dans la subdivision de Poli, d'un cheptel croisé bien adapté au milieu et qui, soigné par les Foulbés et assimilés, constituera une source de revenus intéressants. »

Ce discours cherche à justifier la démarche de l'administrateur, car le cheptel de Godé est surévalué, les croisements n'existent pas excepté chez les Voko, et il postule un changement dans la mentalité des Dowayo quant à la commercialisation de leurs bêtes.

En juin 1938, le même administrateur insiste : « Il serait pourtant intéressant de développer les troupeaux de bœufs namchis qui sont immunisés à la trypanosomiose, et de les croiser avec des bêtes venues de Ngaoundéré. » Un petit troupeau sera même envoyé cette année-là à Garoua pour que soit étudié le degré de trypanotolérance. En septembre 1938, Floc'h enfonce le clou :

« Le pays namchi entourant le poste de Poli, dans un rayon de 15 km, possède un cheptel bovin de 2 000 têtes environ... Mais il faudrait améliorer la race locale trop petite par des apports de vaches de Ngaoundéré, bonnes laitières. Un petit troupeau de vaches croisées existe à Poli, constitué depuis peu par un Peuhl et la quantité de lait obtenue est fort appréciable. »

Il propose encore en octobre 1938 « l'amélioration des petits bovidés sans bosse... par l'apport de quelques reproducteurs zébus foulbés que la Société de Prévoyance pourra acheter l'année prochaine à Ngaoundéré ».

Ce seront les mêmes recommandations jusque sous l'administrateur Relly dans les années cinquante... sans résultats.

On constate que les seuls croisements taurins-zébus sont le fait de Fulbe ou de « Kirdis évolués », c'est-à-dire en voie de « foubéisation », comme le chef de Voko, Gambara, toujours cité en exemple, qui « possède un troupeau de près de 50 bœufs namchis et foubés croisés ». Son successeur fera disparaître les taurins pour ne garder que les zébus.

Pour les administrateurs de la subdivision de Poli, et jusque vers les années cinquante, à peu d'exceptions près, le Dowayo doit évoluer en se « foubéisant » et son taurin doit être croisé avec le zébu peul.

Les administrateurs militaires, puis civils, passèrent ensuite le relais aux Services de l'élevage. Ceux-ci montrèrent moins d'intérêt — et guère plus de compréhension et d'efficacité — que les premiers. Les Services de l'élevage n'auront que de la commisération pour le « bœuf namchi » : « Peut-on parler d'un élevage ? Est-ce bien d'un gardiennage qu'il s'agit ? » Les soins les plus élémentaires comme le détiquage ne seraient pas observés⁴⁰ (ce qui est partiellement faux)...

Tous les efforts des administrateurs, ceux des SAP (Société agricole de prévoyance) et de la Maison rurale de Fignolé ont tenté de créer avec le bétail dowayo un élevage convenable. Les connotations d'un bon élevage passant par la production de lait, il y eut des essais de traite. Cela se traduisit par un manque pour le veau car la quantité de lait restant après la traite, 1,5 litre, était insuffisante, et il fallut arrêter⁴¹.

La Maison rurale de Fignolé, secondée par les SAP, constitua à partir de 1958 un troupeau qui dépassa une centaine de têtes. Elle ambitionnait de vulgariser les méthodes d'élevage rationnel et visait un objectif, inacceptable pour un Dowayo à cette époque, atteler leur *do na'ayo*. L'échec fut total, à la mesure de l'ignorance que les promoteurs avaient de la société dowayo, et de l'assurance qu'ils mettaient dans leurs recettes de développement⁴². Dans les perspectives de développement pour le Nord-Cameroun, en 1964, on pense à la transformation progressive de la zone au sud de la Bénoué (Poli) en une zone d'élevage de bovins trypanotolérants.

Le petit troupeau namchi, parfaitement adapté aux conditions locales, utilise des pâturages interdits aux zébus. Plusieurs centaines de milliers d'hectares pourraient ainsi devenir productifs. Il faut prévoir les moyens d'augmenter considérablement le nombre de ces trypanotolérants (par exemple par un ranch d'élevage spécialisé) afin ... de fournir ultérieurement des animaux aux pays importateurs de bovins trypanotolérants !

⁴⁰ « Bien des femelles, par exemple, sont pratiquement stériles parce qu'on ne leur a pas enlevé les tiques qui ont provoqué des abcès du pis et des pertes de mamelles » (Loisy, 1966).

⁴¹ « En cas de perte de veau, la vache namchi retient systématiquement son lait. La traite à cette période est donc impossible et en quelques jours, elle est tarie. Il n'y a donc pas de possibilité d'exploitation, mais le côté bénéfique de ce caractère est qu'il n'y a aussi jamais de rengorgement du pis d'où pas de mammite par rétention de lait » (Zigla, 1987 : 20).

⁴² En 1987, Zigla relevait neuf « bœufs namchi » d'attelage et, en 1991, nous n'en avons recensé que huit.

Cette volonté affichée dans le rapport de GUILLARD et WERTHEIMER (1964) qui lance le développement rural dans le nord du Cameroun ne sera pas suivie d'effet.

Si produire de la domestication, c'est produire du pouvoir de l'homme sur l'animal et aussi par rapport aux autres hommes (DIGARD, 1990 : 214), les Dowayo ont assurément freiné à un certain niveau le processus de domestication, afin de préserver une sorte d'indépendance du taurin vis-à-vis de l'homme. Les Dowayo essaient de sauvegarder l'image que renvoie la « société » des taurins sur la société des hommes. Ce refus d'intimité avec le taurin renforce sa part « d'humanisation » en le valorisant par rapport à l'homme.

L'élevage dowayo peut apparaître comme non abouti au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire en termes de production. Dans la société dowayo, l'animal domestique (coq, cabri, taurin...) est avant tout considéré comme un ingrédient sacrificiel, un indicateur de chiromancie, une base de dot, qui assure le passage à la reproduction et permet l'accès au domaine des morts...

En dépit des rapports administratifs qui, régulièrement, signalent une amorce de diffusion du mouton, jadis inconnu chez les Dowayo et apparu avec les Fulbe, cet animal est l'objet du même refus que le zébu. Il ne saurait être intégré dans les rituels aux côtés de la chèvre, seule habilitée et protégée par les *is saale*. Le mouton reste quasi absent du pays dowayo ; les chefs disposent parfois de quelques têtes données par des Mbororo. Cette adoption limitée s'effectue à travers le registre des animaux sacrificiels (le mouton étant celui du musulman). L'élevage du porc, en revanche, est toujours refusé, car ses connotations (il est proche du phacochère) l'associent au gibier, animal chassé⁴³...

⁴³ Dans un rapport de tournée du 4 au 15 juin 1938, Floc'h signale que « les moutons qui étaient autrefois inconnus des Namchis ont été distribués par la Société de Prévoyance et se multiplient d'une façon satisfaisante. Il n'en a pas été de même pour l'élevage des porcs, les populations, bien que non islamisées, ayant refusé de s'y intéresser ».

La société dowayo reste toujours dominée par les aînés, les vieux au *bargasiyo*, fer droit monté sur un bâton fourchu, qui permet de « creuser les médicaments » et qui, à leur mort, sera fiché dans le *wagele*, puis donné en héritage.

Le troupeau — la richesse — ne se partage toujours pas, pas plus chez les chrétiens que chez les musulmans, même si ces derniers donnent l'impression de mieux associer leur héritier à la gestion du troupeau. L'élevage du « bœuf namchi » reste donc aujourd'hui encore l'affaire de la gérontocratie. Les jeunes refusent d'attendre pour devenir à leur tour les bénéficiaires du système. Ils se dérobent pour garder le bétail, rabattre les taurins, aller régulièrement les surveiller près des points d'eau. Le nombre de

Un élevage gérontocratique condamné

bêtes indociles augmente et les troupeaux sont de plus en plus difficiles à contrôler. La charge de chef d'enclos est jugée peu rémunératrice, les rapports avec les propriétaires de bétail sont sources de trop de conflits. Les jeunes sont aussi tentés par des séjours en ville et ne veulent pas vivre attachés à leur corral.

L'amenuisement du nombre de chefs de corral aboutit parfois à des situations surprenantes. Depuis 1989, le nombre d'animaux s'est accru dans le corral de Jaka Philippe à Séré Loré, alors que celui-ci est lépreux et aveugle. Les nouvelles bêtes viennent de corrals qui ont fermé. Le corral de Jaka a bonne réputation. Bien que Jaka soit handicapé, l'essentiel, ici encore, tient aux pouvoirs occultes qu'on lui reconnaît, et qui priment sur l'habileté à maîtriser les techniques d'élevage. Jaka de son côté se plaint d'être contraint par ses voisins de maintenir son corral. Il dit manquer d'aide, les bœufs font des dégâts dans les champs de coton. Ne pouvant poursuivre les propriétaires, il doit parfois lui-même payer l'amende.

Les possesseurs de taurins eux-mêmes acceptent moins facilement l'obligation de confier leurs animaux à un parc. Ils dénoncent de trop lourdes pertes et l'indélicatesse de certains chefs de corral. Ce moindre enthousiasme des deux parties, propriétaires de taurin et chefs d'enclos, est une cause supplémentaire de recul du taurin.

Toutefois, cette diminution des effectifs ne détruit pas le système dotal qui continue à reposer sur le taurin, mais elle rend plus longue et plus complexe la réunion des têtes de bétail exigées, obligeant à des règlements différés.

Ce bétail, rare et hors de prix, qui mobilise beaucoup d'énergie, est porteur de tensions. Cette situation favorise les paiements en équivalents taurins, sous une forme de plus en plus monétarisée.

Sans doute les Services de l'élevage ont-ils raison lorsqu'ils affirment que le Dowayo n'est pas un éleveur. Le terme d'élevage induit une ambiguïté qui repose sur sa notion même. Il connote l'application de savoirs zootechniques, une volonté d'assurer le croît permanent du troupeau sans ségrégation sociale et une utilisation à des fins économiques. Or, s'il s'agit bien d'une gestion, elle concerne un bien promu base des relations sociales et qui ne prend son sens qu'à travers elles.

Certains Dowayo auraient pu adopter le zébu, comme conséquence de leur islamisation — qui passe dans le Nord-Cameroun par une « fouldéisation » —, manifestant par là une vocation de pasteurs. Ils ne le font pas et prennent le zébu comme animal de trait, se comportant en cela comme de simples agriculteurs.

Accéder au modèle d'éleveurs qu'ils ont sous les yeux, celui des Mbororo, fortement marqué, place les Dowayo devant une impossible mutation ethnique, car il s'avère encore plus éloigné d'eux que le modèle fulbe cultivateur-éleveur.

Ce n'est pas la formation de jeunes éleveurs dowayo — d'ailleurs il n'y en a pas — qu'il serait nécessaire d'entreprendre pour recycler, puis développer cet élevage. Les transformer, au mieux, en éleveurs de type masa ou tupuri et démocratiser le taurin en lui faisant abandonner le circuit social pour entrer dans une rentabilité pseudo-économique impliquent la mutation de la société dowayo. Aujourd'hui, elle se délite, mais la fraction des vieux adultes reste très coercitive et ne lâche pas ses privilèges. Quant aux Dowayo sortis à des degrés divers de l'ancien ordre social, ils suivent des voies influencées par le protestantisme, le catholicisme ou l'islam, et on ne peut augurer de l'avenir du « taurin namchi ».

Les jeunes Dowayo ont de plus du mal à porter sur le taurin un regard différent de celui de leurs pères. Comment extraire cet élevage de sa gangue socioreligieuse et en faire une activité économique indépendante ?

Toutefois, les signes d'un changement, dans le cadre d'un renforcement de l'individualisme économique, existent chez les Dowayo de Waaté : un certain nombre de corrals capitalisent les taurins, sans les remettre dans le circuit des deuils et ne les intègrent que très partiellement dans les dots. Les animaux pensionnaires sont refusés. Certaines unités sont attelées, vendues au boucher. Autrement dit, le système du *nah luk yayo* est dénoncé et l'accession aux bœufs devrait être libre pour tous. Dans cette situation nouvelle, le taurin saura-t-il supporter la concurrence du zébu ?

R é f é r e n c e s

BARLEY (N.), 1983 — *Symbolic structures. An exploration of the culture of the Dowayos*. Cambridge University Press, 125 p.

BERNOT (L.), 1988 — Buveurs et non buveurs de lait. *L'Homme*, 108, 28 (4) : 99-107.

BEAUVILAIN (A.), 1983 — Un élevage résiduel : les taurins du Nord-

Cameroun. *Revue de Géographie du Cameroun*, 4 (1), université de Yaoundé : 39-44.

BOULET (J.), 1975 — *Atlas Régional Bénoué*. Yaoundé, Orstom, notice 90 p.

CASU (J. C.), 1973 — *Notes sur les Doayo, Inga, Dupa, Samba, Koma et Mboum*. 36 p.

DIGARD (J. P.), 1990 — *L'homme et les animaux domestiques*. Paris, Fayard, 325 p.

DOUTRESSOULLE (G.), 1947 — *L'élevage en Afrique Occidentale Française*. Paris, Larose, 298 p.

ELDRIDGE (M.), 1979 — *Le peuplement de la Haute Bénoué*. CNRS, fasc. 1, 81 p.

ELDRIDGE (M.), 1983 — *Peuples et Royaumes du Foubina*. Tokyo, Ilcaa, 307 p.

FROBENIUS (L.), 1987 — *Peuples et Sociétés traditionnelles du Nord-Cameroun*. Trad. de l'allemand par Eldridge (M.), Stuttgart, Franz Steiner verlag Wiesbaden GMBH, 175 p, 1^{re} édit. 1911.

GARDI (R.), 1981 — *Alantika, Bergland in Kamerun*. Bern, 288 p.

GARINE (E. de), 1998 — « Contribution à l'ethnologie du taurin chez les Duupa (massif de Poli, Nord-Cameroun) ». In Seignobos (C.), Thys (E.), éd. : *Des taurins et des hommes. Cameroun, Nigeria*, Paris, Orstom, coll. Latitudes 23 : 123-181.

GUILLARD (J.), WERTHEIMER, 1964 — *Problèmes de développement rural dans le Nord-Cameroun*. Paris, BDPA, 145 p.

LOISY (E. de), 1966 — La Maison Rurale de Fignolé : un exemple de formation d'exploitants agricoles. *Doc. Agricole* 3, Inades Agr. Service Afrique : 17-18.

PARIS (F.), LEMASSON (J. J.), 1987 — *Systèmes d'occupation de l'espace et épidémiologie de l'onchocercose. Étude du contact entre l'homme et le vecteur S. damnosum en zone de savane soudanienne du Nord-Cameroun*. Mesres/Orstom/Oceac, 67 p.

PARIS (F.), 1990 — Adieu à l'enfance chez les Dowayo. *Géo*, sept 1990 : 40-53.

SAVANI (M.), 1937 — Notes sur les populations namchi. *Bulletin de la Société d'Études Camerounaises*, 2 : 15-42.

SEIGNOBOS (C.), 1982 — *Nord-Cameroun. Montagnes et Hautes Terres*. Parenthèses, coll. Architectures traditionnelles, 188 p.

SEIGNOBOS (C.), 1982 — Matières grasses, parcs et civilisations agraires (Tchad et Nord-Cameroun). *Cahiers d'Outre-Mer*, 139 : 129-169.

SEIGNOBOS (C.), TOURNEUX (H.), LAFARGE (F.), 1986 — *Les Mbara et leur langue*. Paris, Sela, 317 p.

THYS (E.), ZIGLA (W.), 1998 — « La race taurine namchi, aspects zootechniques ». In Seignobos (C.), Thys (E.), éd. : *Des taurins et des hommes. Cameroun, Nigeria*, Paris, Orstom, coll. Latitudes 23 : 213-225.

WARNIER (J. P.), 1985 — *Échanges, développement et hiérarchies dans le Bamenda pré-colonial (Cameroun)*. Stuttgart, Frank Steiner Verlag Wiesbaden, GMBH, 323 p.

ZIGLA (W.), 1987 — *Les taurins namchi du Nord-Cameroun*. Mémoire pour l'obtention du diplôme d'infirmier

vétérinaire principal, Centre national de formation zootechnique et vétérinaire de Maroua, 63 p.

Rapports de tournée

Rapport de Tournée du lieutenant Le Saout, chef de subd. du Faro, sur la tournée entreprise par lui dans les régions de l'Hosséré Mango-Voko et Mao Bantadje du 15 au 28 mars 1927 (ANY/APA 11787/M).

Rapport du lieutenant Marchesseau, chef de subd. des Namchis-Alantikas à M. le chef de bataillon commandant la région Nord, sur une tournée administrative dans la région de l'Hosséré Mango le 22 juin 1925 (ANY/APA 11787/M).

Rapport sur une tournée effectuée du samedi 20 au mercredi 24 avril 1938 dans l'Hosséré Godé et le lamidat de Voko, par M. Floc'h, adm. adj. des Colonies, chef de subd. de Poli (ANY/APA/11770/D).

Rapport sur une tournée du mardi 11 au lundi 24 octobre 1938 par M. Floc'h, adm. adj. des Colonies, chef de la subd. de Poli, dans le lamidat de Touroua et l'Hosséré Ngoré, après stationnement à Garoua (ANY/APA/11770/D).

Rapport sur une tournée effectuée dans les lamidats et groupement des Tschamba, Wangai-Alantikas, Beka, Touroua, Nyoré et Godé par M. Floc'h, adm. adj. des Colonies, chef de subd. de Poli, du 2 au 15 septembre 1938. (ANY/APA/11770/D).

Rapport sur une tournée effectuée du 5 au 11 juillet 1938 dans les cantons doupa et doayo du cirque de Poli par

M. Floc'h, adm. adj. des Colonies, chef de subd. de Poli (ANY/APA/ 11770/D).

Rapport du chef de région Genin, du 24 novembre 1936 (ANY/APA 12772/C).

Rapport de la tournée effectuée par M. Salasc, adm. adj. des Colonies, chef de la subdivision de Poli du 2 au 31 octobre 1936 (ANY/APA 12772/C).

Rapport de tournées effectuées par M. Salasc, chef de la subd. de Poli, à Lougguéré-Téré et Hosséré Ninga, 20 septembre 1937 (ANY/APA 12772/).